

Fond d'Amélioration
du Cadre de Vie

COMMUNE d'ARLEUX

Etude Complémentaire d'Amélioration du Cadre de Vie
- I -
Etude pré-opérationnelle de l'aménagement
du site communale des Biselles

Notice de présentation

Henri TESSON
Paysagiste concepteur
100, rue Jean Perrin
Z.I. Douai-Dorignies.
59500 DOUAI
Tél. : 03.27.98.23.64. - Fax. : 03.27.88.09.52.

Août 1997

SOMMAIRE

LE RAPPEL

p. 3

de l'étude globale cadre de vie

*Une situation géographique stratégique
La vallée de la Sensée
Les chemins de randonnée*

LES ENJEUX

p. 6

du site des Biselles

*Le contournement routier: Conseil-Général
Le port de plaisance: V.N.F.*

LE PROGRAMME

p. 7

en trois niveaux de réflexion

*1^{er} niveau : répondre à une demande de logements individuels
2^{ème} niveau : répondre à la demande d'un espace de proximité, de détente et de promenade pour le lotissement et la commune
3^{ème} niveau : répondre à l'enjeu touristique du territoire des Biselles*

LES PROPOSITIONS

p. 8

LES PRINCIPES

p. 9

retenus suite à la réunion du 24 juin

*Le lotissement
Les liaisons
L'espace de proximité
Les chemins de randonnée*

LE PROJET

p. 10

LE PLAN D'AMENAGEMENT

p. 11

DES ELEMENTS D'AMBIANCE...

p. 12

L'ESTIMATION A.P.S.

p. 13

RAPPEL

DE L'ÉTUDE GLOBALE CADRE DE VIE

L'étude globale Cadre de Vie a été réalisée en mars 1993 par Messieurs Tesson et Deherthogh. A la lumière de cette étude et notamment des différentes entités paysagères qu'elle avait mises en évidence, la situation stratégique du territoire des Biselles apparaît.

UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE STRATEGIQUE

Le territoire des Biselles se trouve à la jonction de deux entités séparées par le Canal du Nord :

- > le bourg,
- > la vallée de la Sensée.

LE BOURG

- Le centre présente une structure originale avec une disposition linéaire (suivant la RD 65) et une décomposition en deux places (place du Monument et place de la Mairie) reliées à la rue Lefebvre. L'habitat dense, en front de rue souvent ancien, caractérise le centre.
- Les quartiers d'urbanisation récente, en étroite relation avec le centre-ville viennent se greffer au bourg de façon diffuse et hétérogène.
- Les équipements, excentrés du bourg (complexe sportif, salle des fêtes, SIRA, campings municipal et privé).

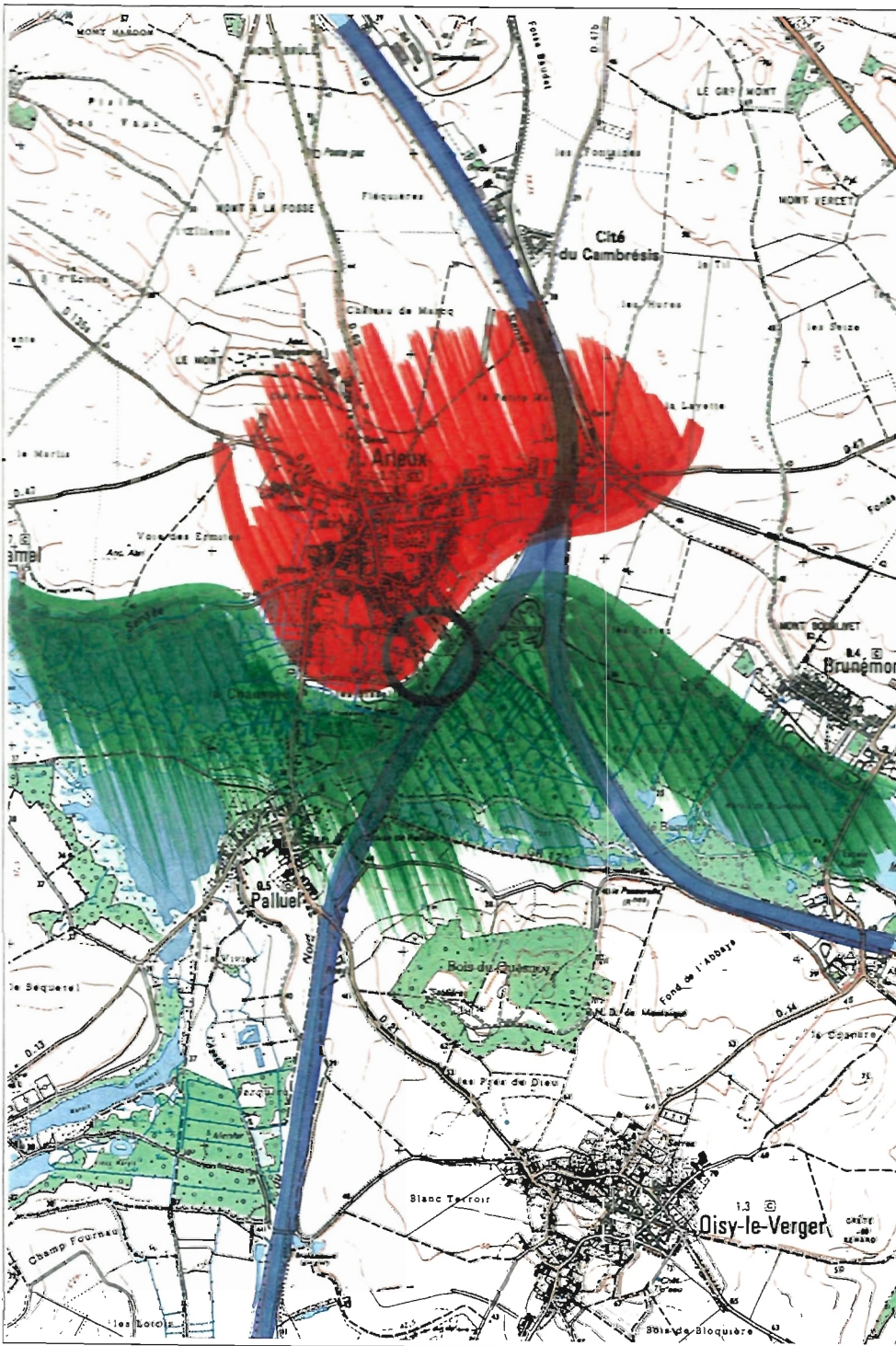
LA VALLEE DE LA SENSÉE

Routes (RD 65) et canaux compartimentent la vallée en trois séquences aux vocations spécifiques :

- à l'ouest de la RD 65, le grand marais cerné d'habitations de loisirs,
- entre la RD 65 et le canal, l'habitat de loisirs occupe de vastes surfaces sous forme organisée,
- entre les canaux, hormis le terrain de motocross, l'espace est occupé par des peupleraies.

ENJEUX

C'est un espace de transition entre le bourg et la vallée, un espace de liaison entre le bourg, les équipements et la vallée.



FICHE D'IDENTITE DE LA VALLEE DE LA SENSEE

Marécageuse, la Sensée est aujourd'hui une succession de bois et d'étangs. La beauté des paysages résulte le plus souvent des signes de leur dérive : peupleraies non entretenues, chemins recouverts par les herbes, sol mou, boueux, autour d'étangs en cours d'envasement.

LE CANAL DU NORD

- *Le canal du Nord, qui borde la commune possède un impact tant paysager que « social » (bateliers, fête du 14 juillet, pardon des bateliers). Il est un axe structurant fort, à l'échelle du paysage communal mais aussi à l'échelle régionale.*

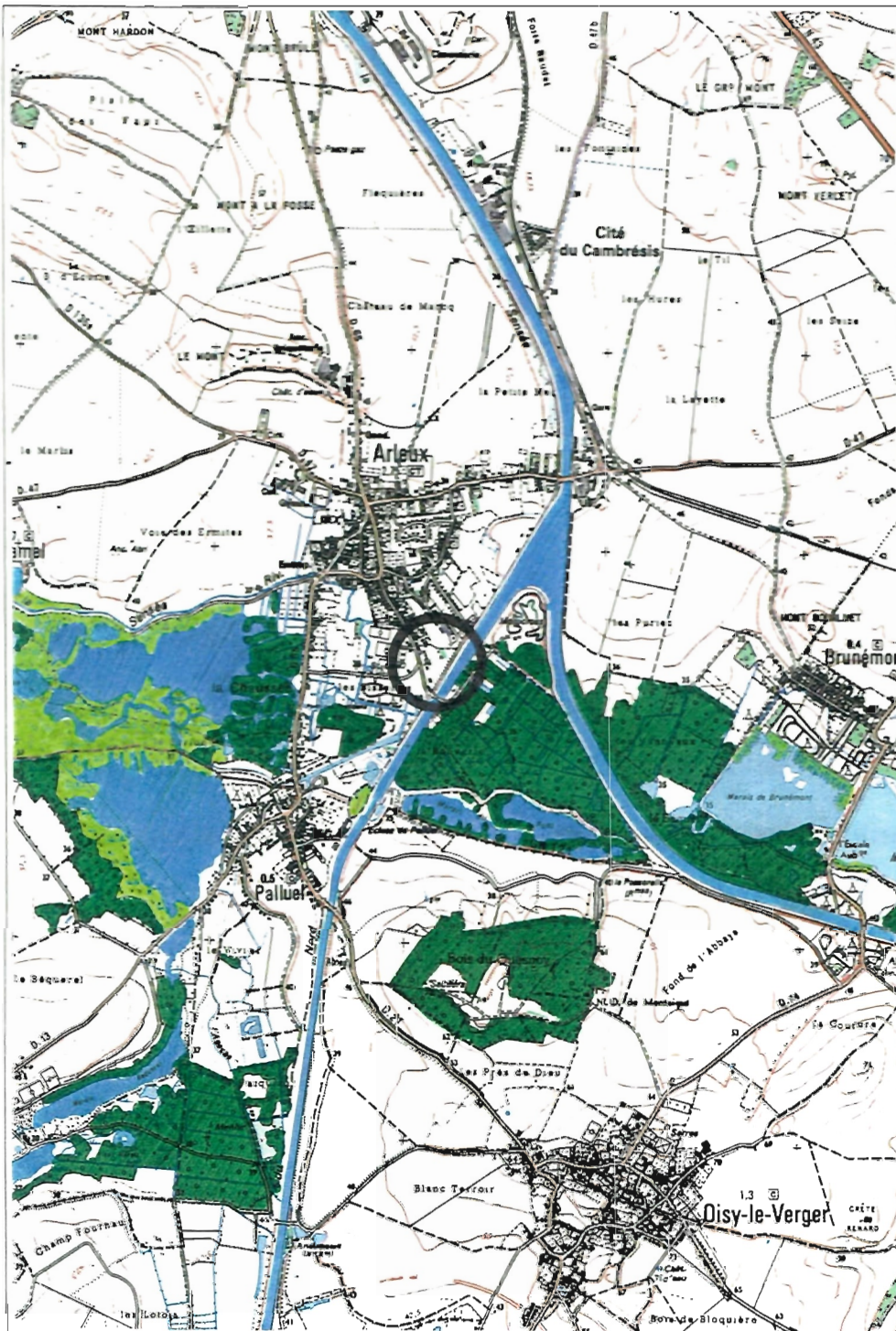
LES MARAIS

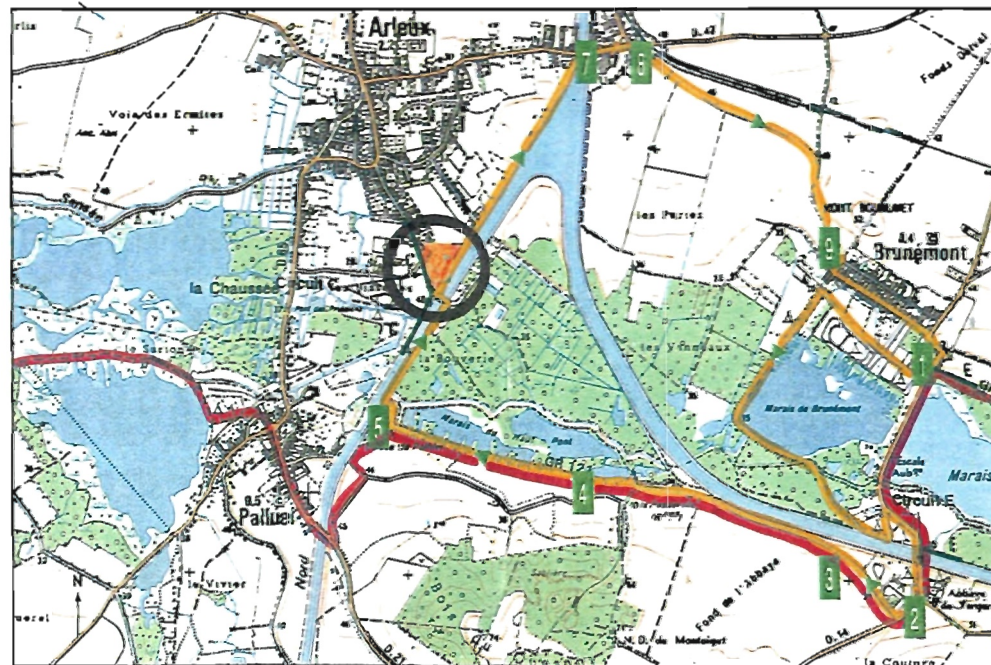
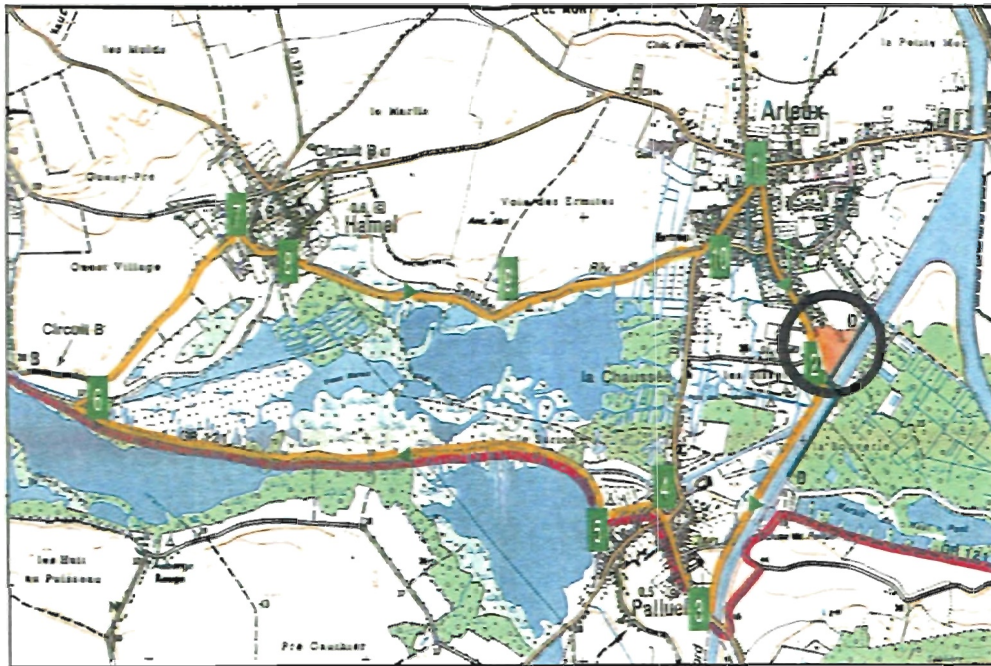
- *Le marais de la Bouverie et le marais de la Chaussée: deux milieux naturels et touristiques très intéressants (flore caractéristique des milieux humides : Peupliers, aulnes glutineux, frênes élevés, saules blancs et fragiles).*
- *La vocation des espaces naturels (la vallée) s'oriente traditionnellement sur la pratique de la pêche et un habitat de loisirs. Ceci a engendré une plus ou moins forte privatisation de l'espace.*
- *Le marais de la Chaussée est colonisé par l'habitat de loisirs qui occupe de vastes surfaces principalement sous forme organisée. (camping municipal, camping privé).*

ENJEUX

*Une identité verte à affirmer:
Le site des Biselles est en liaison directe avec le Canal du Nord, près du Pont Marquet, desservant le marais de la Bouverie.*

Le site doit conserver l'identité de la vallée, celle des zones humides





LES CHEMINS DE RANDONNEE

LE GR 121

- Chemins de randonnée à l'échelle nationale, les GR sont des axes privilégiés de découverte d'un territoire. Le GR 121, qui s'égrène dans notre région de Lille à l'océan (par la vallée de la Canche à l'approche du littoral) longe la Vallée de la Sensée depuis Arleux jusque Sailly en Ostrevent. Le territoire des Biselles se trouve donc à quelques centaines de mètres du GR lorsque ce dernier aborde les berges du Canal du Nord.

LE CIRCUIT DES AUXX

- Longueur : 9km
- Durée: 2h30
- Le circuit des Aulx démarre de l'église d'Arleux et se dirige vers le canal du Nord par la rue du Bias. Il longe donc directement le territoire des Biselles. Plus urbain que le circuit des canaux, le circuit des Aulx permet de découvrir les villages d'Arleux, de Palluel et d'Hamel. L'espace naturel découvert est celui du Marais de la Chaussée.

LE CIRCUIT DES CANAUX

- Longueur: 9km
- Durée: 2h30
- Le circuit des canaux, quant à lui, fait découvrir les marais de la Boverrie, de Brunémont et du Haut Pont. Par ailleurs, il permet de prendre un peu d'altitude (Mont Bourlivet) de façon à avoir une vue d'ensemble de ce secteur de la vallée de la Sensée.

CONSTAT COMMUN

- Des chemins de promenade, dont le tracé a été édité sous forme de petit dépliant, invitent à venir découvrir la vallée (chemin des Aulx, chemin des canaux). Ils englobent le GR 121 et permettent des « promenades en bouche » afin d'éviter de passer deux fois au même endroit.
- Leur tracé est parfois interrompu par une végétation trop envahissante.
- Aucun balisage sur le terrain n'est réalisé, aucun point de repos, d'accueil et d'information n'existe.

VERS LA CREATION D'UN RESEAU DE SENTIERS DE DECOUVERTE

- La vallée de la Sensée présente un intérêt floristique et faunistique à ne pas négliger. Les chemins de randonnée, à vocation touristique, permettent d'ouvrir ce paysage authentique à un public large et diversifié. Pour y répondre, l'accessibilité aux espaces naturels doit être améliorée.

ENJEUX

L'impact paysager du grand Canal et de son chemin de Halage (eau - verdure) en font un site de prédilection pour la promenade. Le quartier des Biselles se trouve à la croisée de chemins de randonnée d'échelle interdépartementale et régionale (sentiers, GR), d'où la nécessité de réfléchir à la possibilité d'un lieu de rencontre.

LES ENJEUX

DU SITE DES BISELLES

Des projets en cours de réflexion pourraient avoir un impact majeur sur les enjeux du site.

■ CONTOURNEMENT ROUTIER D'ARLEUX

- Le Conseil Général étudie la faisabilité d'un contournement routier d'Arleux destiné à délester le cœur de village du flux Nord-Sud Ecourt-Saint-Quentin - RN 43. Ce contournement viendrait emprunter les berges du Canal du Nord de façon à contourner le noyau urbain au plus court. De fait, il viendrait s'intercaler entre le Canal et le terrain qui nous occupe (en lieu et place de l'actuel chemin de halage).

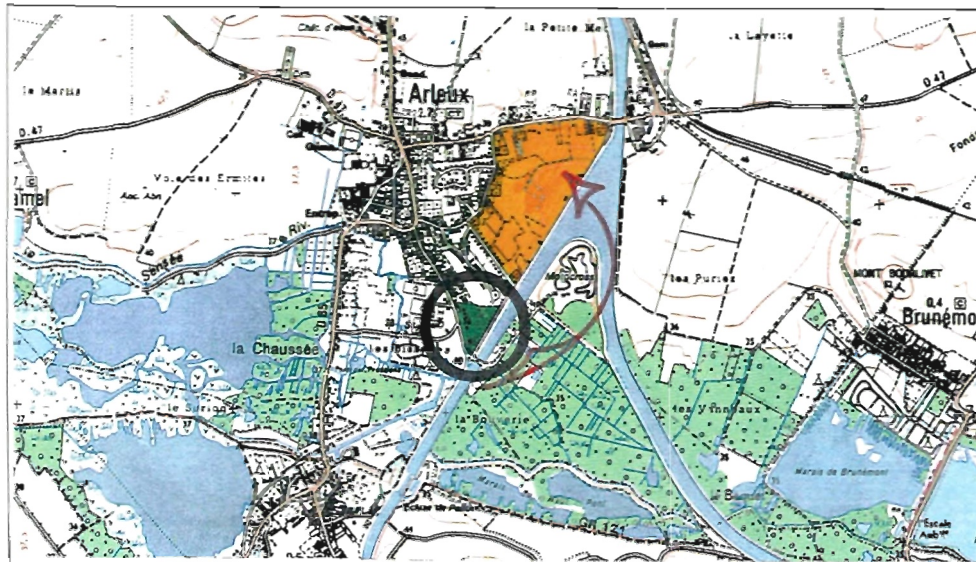
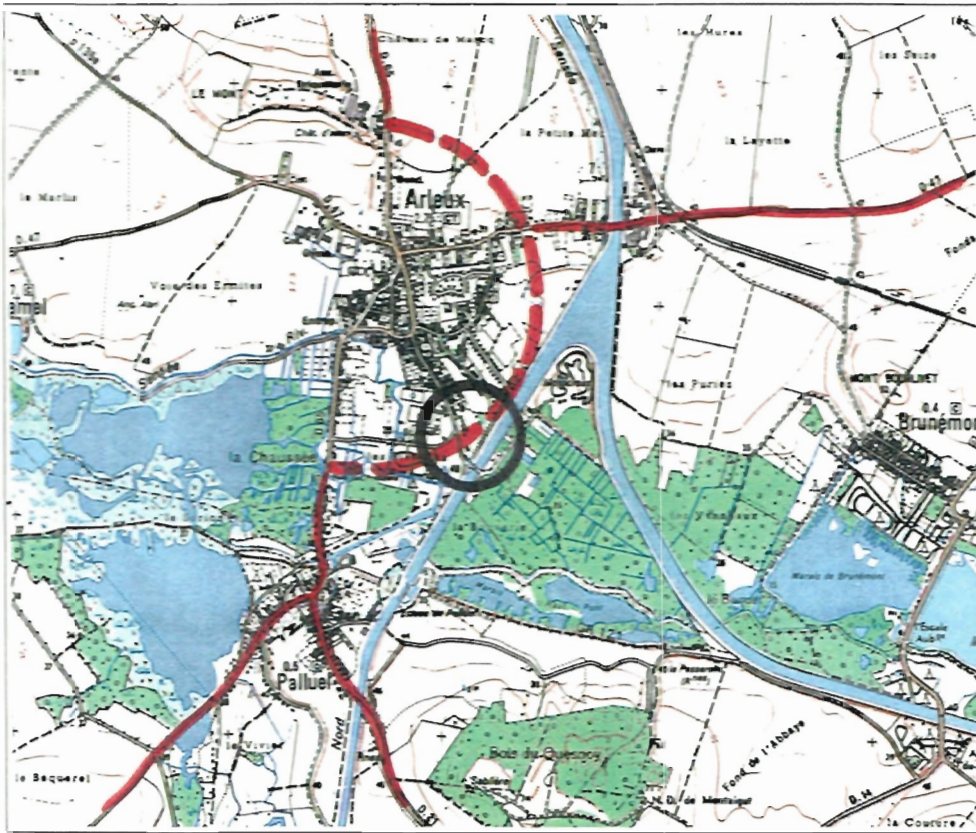
La prise en compte de ce projet dans notre étude aboutit concrètement à la mise en place d'une réservation correspondant à l'emprise d'une voie de type contournement.

■ PORT DE PLAISANCE SUR LE CANAL DU NORD

- Les V.N.F. ont pour projet la création d'un port de plaisance, en liaison avec le Canal du Nord.
La prise en compte de cet élément dans la présente étude nécessite de le confronter avec le projet communal de classer au P.O.S. l'actuel secteur UE entre la rue AJ Leglay, le canal et le chemin des Croix en secteur N.A. La commune cherche ainsi à résoudre le problème de déficit de terrains à bâtir.

Cette confrontation met en lumière les potentialités de la future zone N.A. Tant en termes de surface qu'en termes de situation par rapport à l'embranchement du Canal du Nord, la Zone N.A. semble plus propice à l'implantation d'un port de plaisance. Port qui pourrait être étroitement lié à la nouvelle urbanisation envisagée par la commune. Un projet global pourrait faire de ce site un élément fort pour Arleux.

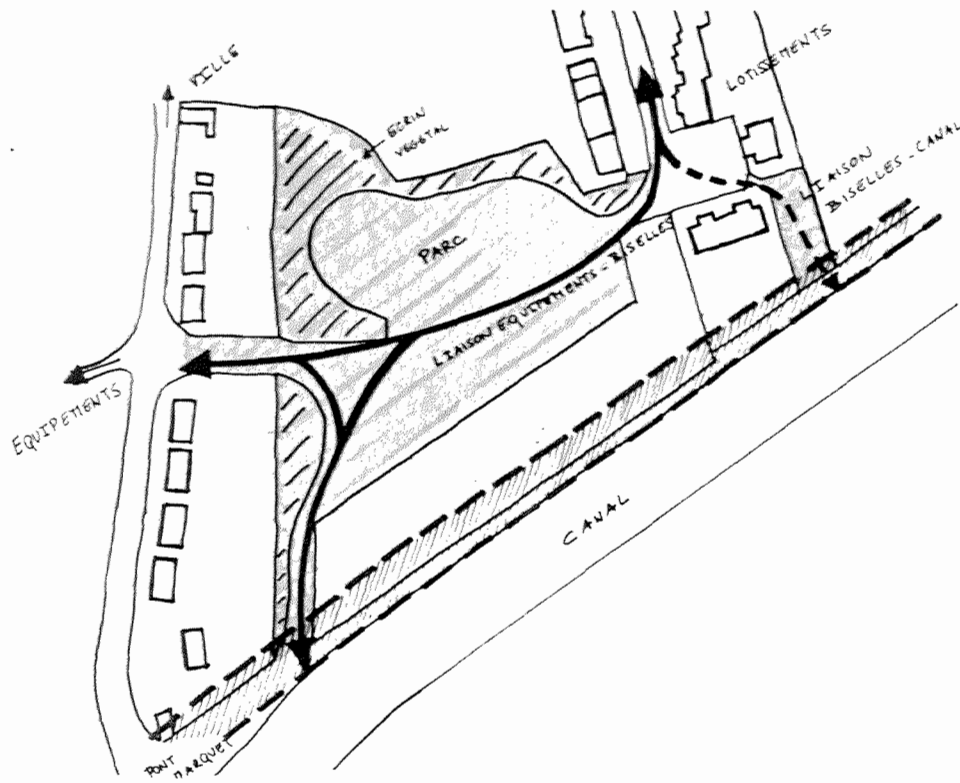
On sent donc bien qu'a priori, ce projet trouverait sa place sur la future zone N.A. et non sur le site des Biselles. Site hors d'échelle pour un tel aménagement. Néanmoins, l'aménagement des Biselles, peut être moteur d'une philosophie de traitement de l'espace particulière pour l'ensemble de cette frange d'Arleux.



LE PROGRAMME

EN TROIS NIVEAUX DE REFLEXION

Après avoir défini les différents enjeux du territoire des Biselles, on aborde le programme, les trois niveaux de réflexion auxquels nous allons répondre.



1^{er} niveau : répondre à la demande en logements individuels

- Création d'un lotissement de 8 parcelles.

2^{ème} niveau : répondre à la demande d'un espace vert de proximité pour le lotissement, de détente et de promenade.

- Création d'un parc public à la fois destiné aux habitants du quartier, à l'ensemble des habitants de la commune et aux estivants.

3^{ème} niveau : répondre à l'enjeu touristique du territoire des Biselles.

- un lieu de transition entre la vallée et le bourg.
- affirmer l'identité de la vallée proche à travers le parc: une identité verte
- l'intégrer dans les circuits de randonnées: création d'un "point info"

Les éléments techniques à prendre en compte sont :

- la sécurité des enfants (route - canal).
- l'accès direct des parcelles riveraines (rue de Bias) au parc.
- cahier des charges au niveau des clôtures et plantations.
- autorisation de l'accessibilité vélos et cyclomoteurs.

LES PROPOSITIONS

DEUX HYPOTHESES:

Le programme défini à la page précédente nous a conduit à mûrir deux hypothèses d'aménagement traduisant deux réponses différentes et techniquement réalisables.

PRINCIPES COMMUNS AUX DEUX HYPOTHESES

- Traitement d'une frange construite face au canal présentant une implantation de maisons décalée de façon à leur offrir un jardin avant venant animer le paysage du chemin de halage.
- Définition d'un écran vert venant végétaliser les limites du terrain et cacher les fonds de parcelles.
- Traitement d'un parc et de zones de jeux donnant une vie propre au site. Vie alimentée par la proximité des équipements et du lotissement.

HYPOTHESE N°1

- Création de 8 parcelles constructibles (17.5 m de largeur pour 45 m de longueur).
- Définition de 2 liaisons : vers les équipements et vers le canal.
- **Avantages:** Le passage des réseaux en direct avec la raquette de retour.
- **Inconvénients:** L'espace est fermé, la liaison est directe avec le canal (sécurité des enfants compromise).

HYPOTHESE N°2

- Création de 8 parcelles constructibles dont une vient fermer la placette.
- Définition de 2 liaisons: vers les équipements, et vers le chemin de halage par le terrain de boules (liaison indirecte vers le canal).
- **Avantages:** L'espace est ouvert sur son territoire et il n'y a pas de liaison directe avec le canal (sécurité des enfants).
- **Inconvénients:** Forte présence minérale (liaisons multiples)

Suite à la réunion du 24 juin et aux réflexions de la commune, l'hypothèse n° 2 est retenue.

HYPOTHESE N°1 -

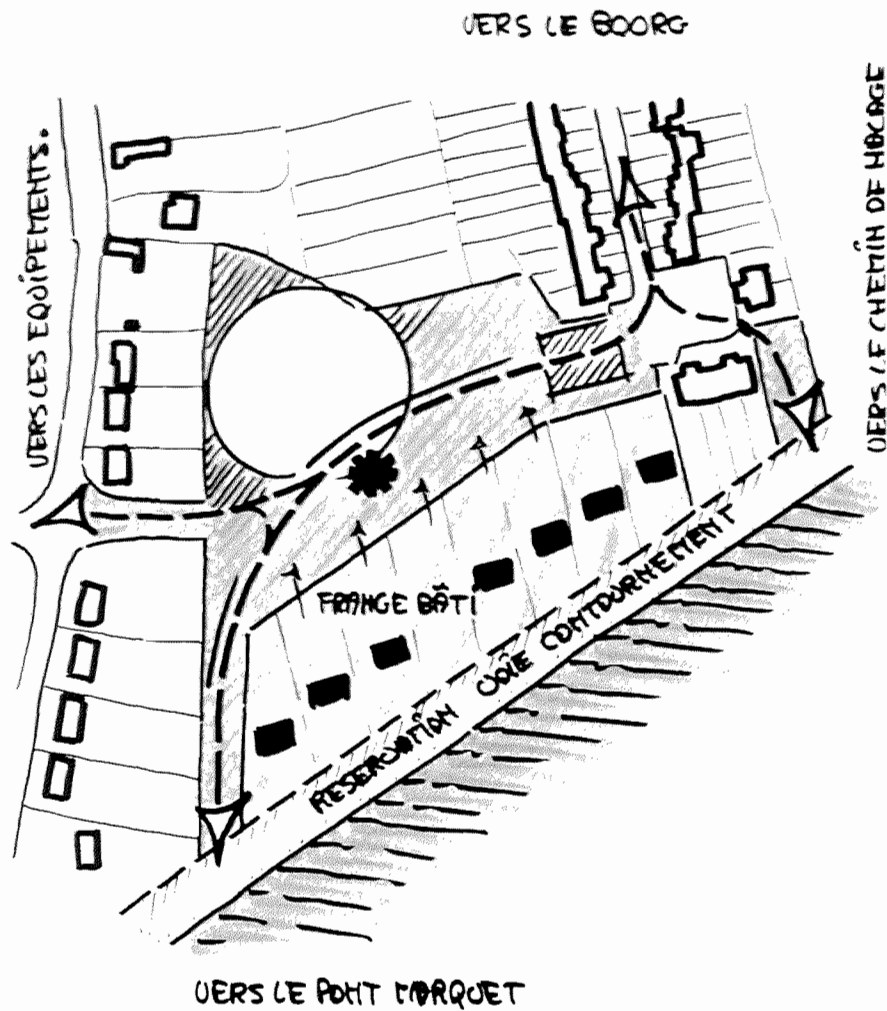


HYPOTHESE N°2 -



LES PRINCIPES

RETENUS SUITE A LA REUNION DU 24 JUIN



1. Le lotissement

- Création d'un lotissement de 8 parcelles
- Réserve de 6 m par rapport à la limite de propriété V.N.F. (Voie nouvelle)
- Disposition des parcelles et du bâti en "escalier".
- Réserve pour l'espace de proximité aux abords du Pont Marquet.
- Accessibilité au parc depuis les fonds de parcelles existantes et à créer.

2. Les liaisons

- Liaison Bourg - équipements.
- Liaison Bourg - Pont Marquet.
- Liaison Bourg - chemin de Halage par le Bouloir.
- Eclairage de ces liaisons.
- Traitement en chicane de chaque entrée du parc.

3. Un espace de proximité

- Répondre aux besoins de deux populations: personnes âgées et jeunes enfants.
- Créer un espace vert de qualité compris dans un véritable écosystème de verdure.
- Traiter l'espace et les masses végétales comme des évocations de la vallée.

4. Le point info et la randonnée

- Donner une dimension "centrale" au parc vis à vis des chemins de randonnée.
- Traiter un point info, un lieu de départ, de rassemblement sur ces chemins.

LE PROJET

UN ESPACE STRUCTURE

Le square en sablé .A.

Véritable sas d'entrée au parc pour les habitants du hameau, ce square vient conclure la placette existante. Espace sablé non planté, délimité par des murets de bois pour le repos, le square est un espace multiple dont la vocation est laissée à l'appréciation, aux besoins et envies des habitants du hameau : agrès pour les petits, jeux pour les moyens, jeux de boules pour les anciens, fêtes de quartier...

Les liaisons .B.

Multipliées comme le demande le programme, les liaisons tracées au sein du parc viennent ouvrir ce dernier à ses différentes vocations (quartier, commune, vallée). Un alignement unilatéral d'arbres vient marquer l'axe majeur du parc.

Les entrées .C.

Chaque entrée, marquée par une cèpe de chêne des Marais, reçoit une chicane en murets de bois de façon à ralentir les 2 roues. A ces murets bois est associée une signalétique pouvant donner le nom du parc, les chemins de randonnée... Une essence arbustive dominante, différente pour chaque entrée, vient donner une identité propre à chacune d'elles.

UN CADRE VEGETAL

Les plages engazonnées .D.

Vastes, multiples, tant ensoleillées qu'ombragées par la présence de nombreux arbres, ces plages engazonnées invitent au délassement, à la rencontre, au jeu de ballon pour les jeunes et les moins jeunes. Sans fioritures, ni mouvements de terrain, elles sont sobres et pratiques d'utilisation.

La clairière .E.

Circulaire, elle est une évocation des « lieux vides » que l'on découvre au hasard d'un chemin dans des paysages tels que celui de la vallée de la Sensée. Une cèpe de *Quercus palustris* (chêne des Marais) vient ponctuer l'espace et le faire vivre au fil des saisons.

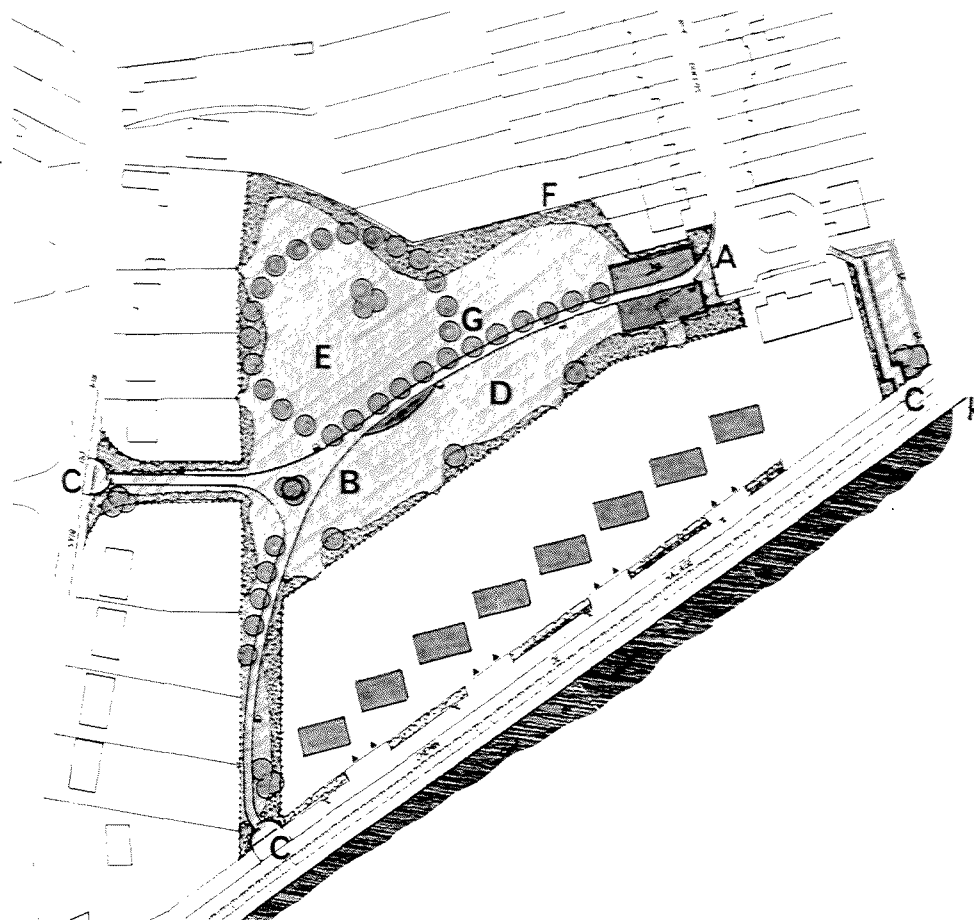
C'est par cette clairière que prend forme le Point d'Information, de rencontre, de rendez-vous désiré par la commune. Ainsi le parc des Biselles remplit sa fonction de carrefour, de vitrine pédestre d'Arleux sur les chemins de la Sensée. Le dessin du Point d'Information prend forme par celui de la clairière et vient s'accrocher étroitement aux liaisons.

Le cadre végétal .F.

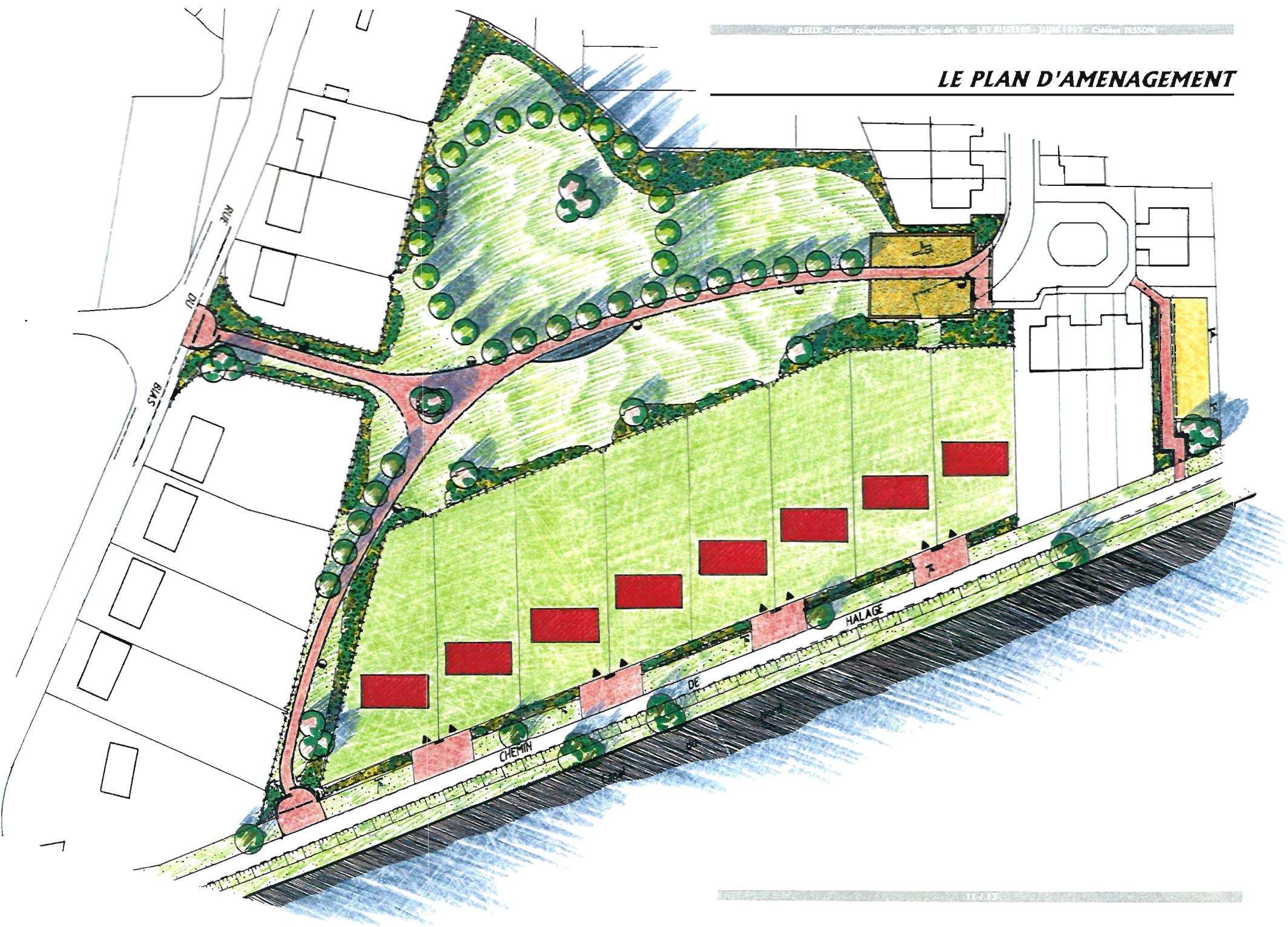
Le parc est délimité, est « assis » par un véritable jardin vert constitué d'un assortiment arbustif alliant essences de milieux humides (2/3) et essences structurantes par leur architecture et leur floraison notamment (1/3).

Les arbres .G.

5 cèpes de *Quercus Palustris* (Chêne des Marais) viennent ponctuer le parc de façon à affirmer son caractère paysager (vallée de la Sensée) et à offrir des points de repères forts. L'alignement ponctuant l'axe majeur est réalisé en *Fraxinus Ornus* (Frêne à fleurs) dont la cime arrondie contraste et met en scène la clairière réalisée, elle, en *Populus alba Pyramidalis* (Peuplier blanc fastigié) à la cime colonnaire. Si le frêne marque l'espace par son port et sa floraison abondante, le peuplier joue lui avec le vent par ses feuilles mobiles, jaunes en automne et blanches sur le dessous.



LE PLAN D'AMENAGEMENT





Liste non exhaustive de végétaux pouvant être utilisés en milieu humide :

ARBRES	
Alnus glutinosa	Aulne
Carpinus betulus	Charme
Fagus sylvatica	Hêtre
Fraxinus excelsior	Frêne
Populus alba « Nivea »	Peuplier blanc
Salix alba	Saule blanc
Betula verrucosa	Bouleau blanc

ARBUSTES	
Cornus alba	Comouiller blanc
Sambucus nigra	Sureau noir
Spiraea x billiardii	Spirée
Viburnum opulus	Boule de neige
Hippophae rhamnoides	Argousier
Dierilla sp	Dierilla
Hedera helix	Lierre



DES ELEMENTS D'AMBIANCE



L'ESTIMATION A.P.S.

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.
I - TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.	Installation de chantier	F			5 000,00 F
1.2.	Démolition de chaussée	m²	160	15,00 F	2 400,00 F
1.3.	Débroussaillage	F			5 000,00 F
				Total H.T. - I -	12 400,00 F
II - REVETEMENT DE SOL					
2.1.	Borduration P1	ml	640	70,00 F	44 800,00 F
2.2.	Encaissement et purge en schiste rouge	m³	232	85,00 F	19 720,00 F
2.3.	Couche de fondation en ternaire laitier	m³	140	195,00 F	27 300,00 F
2.4.	Couche de fondation en grave drainante	m³	46	220,00 F	10 120,00 F
2.5.	Schiste	m²	384	20,00 F	7 680,00 F
2.6.	Enrobé rouge	m²	1 104	35,00 F	38 640,00 F
2.7.	Pavage	m²	60	230,00 F	13 800,00 F
				Total H.T. - II -	162 060,00 F
III - OUVRAGE ET EQUIPEMENT					
3.1.	Muret bois	ml	140	400,00 F	56 000,00 F
3.2.	Lisse bois	U	23	115,00 F	2 645,00 F
3.3.	Bancs	U	5	3 700,00 F	18 500,00 F
3.4.	Corbeilles	U	4	2 200,00 F	8 800,00 F
3.5.	Panneaux information			P.M.	P.M.
				Total H.T. - III -	85 945,00 F
IV - ECLAIRAGE					
4.1.	Fourreaux	ml	290	55,00 F	15 950,00 F
4.2.	Luminaire hauteur 4 m	U	7	7 200,00 F	50 400,00 F
4.3.	Tirage de câble et branchement	ml	300	35,00 F	10 500,00 F
4.4.	Boîte électrique	U	2	300,00 F	1 600,00 F
				Total H.T. - IV -	78 450,00 F
V - VEGETAUX					
5.1.	Préparation de sol avant plantation et engazonnement	m²	10 377	1,00 F	10 377,00 F
5.2.	Fourniture des hautes tiges				
- Arbres	U	37	600,00 F	22 200,00 F	
- Cépées	U	5	500,00 F	2 500,00 F	
5.3.	Plantation des hautes tiges				
- Fosse de plantation	U	42	100,00 F	4 200,00 F	
- Plantation	U	42	150,00 F	6 300,00 F	
- Tuteurage	U	42	150,00 F	6 300,00 F	
5.4.	Fourniture et plantations masses arbustives	m²	3 185	10,00 F	31 850,00 F
5.5.	Garantie de reprise des végétaux	F			5 000,00 F
5.6.	Engazonnement	m²	7 192	2,50 F	17 980,00 F
5.7.	Parachèvement				
- Surfaces plantées	m²	3 185	2,50 F	7 962,50 F	
- Surfaces engazonnées	m²	7 192	1,20 F	8 630,40 F	
5.8.	Terre végétale	m³	100	40,00 F	4 000,00 F
				Total H.T. - V -	127 299,90 F
TOTAL H.T.					466 154,90 F
Honoraires					46 615,49 F
T.V.A. 20,60 %					105 630,70 F
TOTAL T.T.C.					618 401,09 F

Fond d'Amélioration
du Cadre de Vie

COMMUNE d'ARLEUX

Etude Complémentaire d'Amélioration du Cadre de Vie
- II -
Les entrées de ville et le centre-village

Notice de présentation

NOTE COMPLEMENTAIRE

A L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE L'AMENAGEMENT DU SITE COMMUNAL DES BISELLES

La conception du parc des Biselles met en scène 3 espaces engazonnés et 1 espace sablé qui sont des lieux aptes à accueillir diverses activités de détente et/ou de sport. Le projet a tenu à faire de ces espaces des lieux de liberté, des lieux sans affectation d'activité particulière. Néanmoins, leur morphologie respective peut orienter l'organisation de la vie du parc comme suit:

A. LA CLAIRIERE

Espace dans l'espace, la morphologie de la prairie rend cette dernière propice à l'accueil d'agrès pour adolescents. Ainsi, un petit village de bois traité naturel pourrait venir prendre place aux abords de la cèpe de Chêne de Marais

B. LA PRAIRIE A BALLON

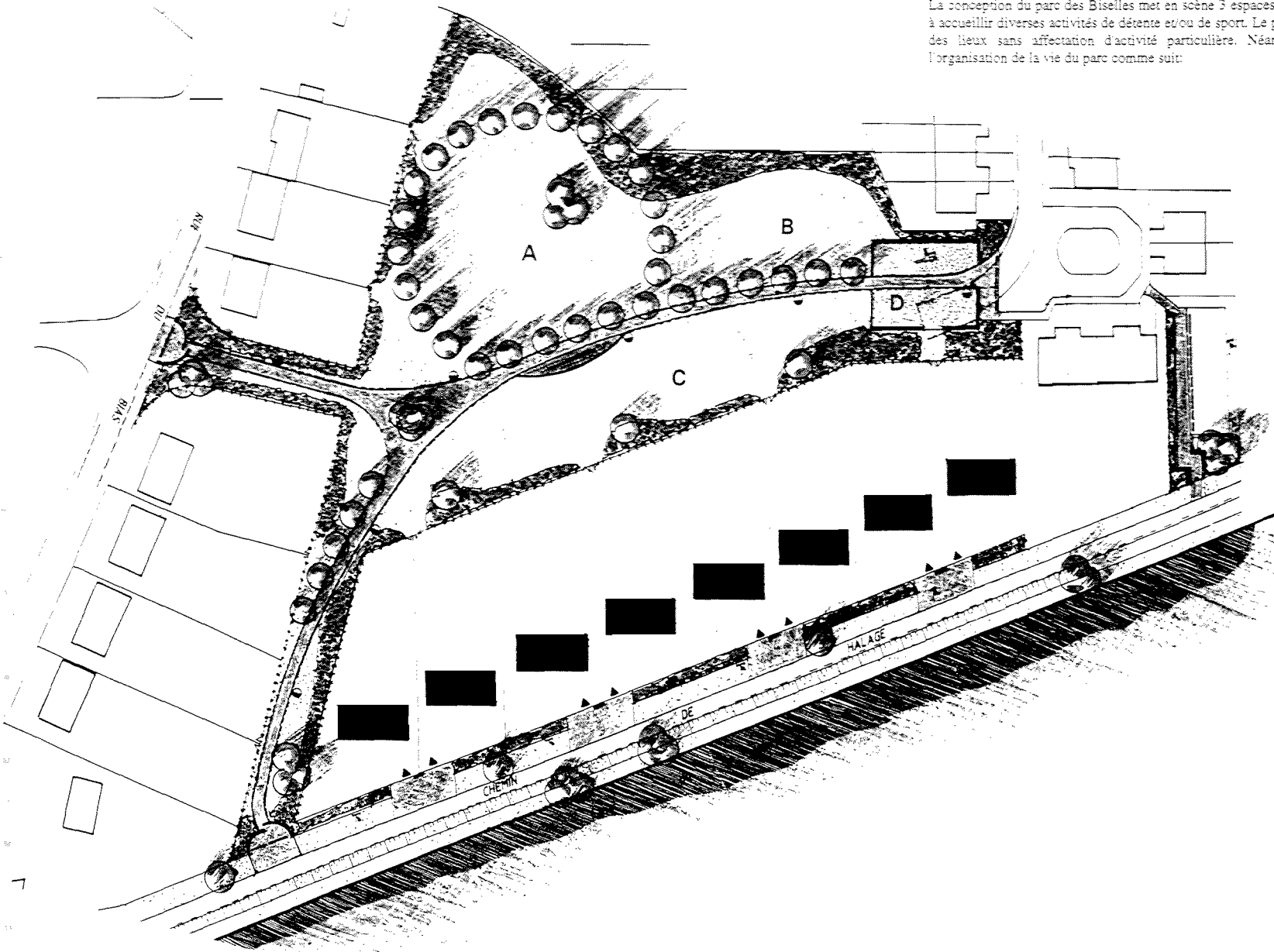
La forme de cette prairie est propice aux jeux de ballon. Si deux buts peuvent prendre place dans un tel espace nous déconseillons d'y installer d'autres éléments. L'intérêt d'un tel glacis de gazon est d'être très facilement "pris en main" par les jeunes (pas d'obstacles, limites nettes).

C. LA PELOUSE

Longue, vaste, la pelouse est un espace de détente "statique". L'ombre portée des trois arbres qui la bordent est propice au repos, aux jeux des tout-petits avec leur maman.

D. L'AIRE SABLEE

Elle peut accueillir des jeux de boules bien sûr mais aussi des jeux à ressort pour les tout-petits. Clairement délimitée, elle est un lieu facile à garder pour les mamans. Mamans qui peuvent prendre place sur les murets bois qui l'entourent.



SOMMAIRE

LES ENTREES

Rappel de l'étude globale de 1993	p.2
L'actualisation	p.2
Inventaire photographique	p.3
Entrée depuis Bugnicourt	p.4
Entrée depuis Goeulzin	p.5
Entrée depuis Hamel	p.6
Entrée depuis Palluel	p.7

LE CENTRE VILLAGE

Rappel de l'étude globale de 1993	p.8
L'actualisation	p.8
Inventaire photographique	p.9
Plan des aménagements de l'étude de 1993	p.10
La place de la Mairie	
Scénario 1: Restructurer la place	p.11
Scénario 2: Agrandir la place et créer un espace vert de proximité	p.12
La place du Monument	p.13
Les abords du canal	p.14

L'ETUDE GLOBALE DE 1993.

DECOUVERTE DE LA VILLE

L'openfield

Depuis les grands axes routiers (RD 55 et RD 47), la découverte d'Arleux se fait depuis un paysage dégagé : l'openfield. Le regard, gêné par aucun obstacle glisse jusqu'à l'horizon.

Les entrées de la ville

Elles sont marquées par des éléments significatifs.



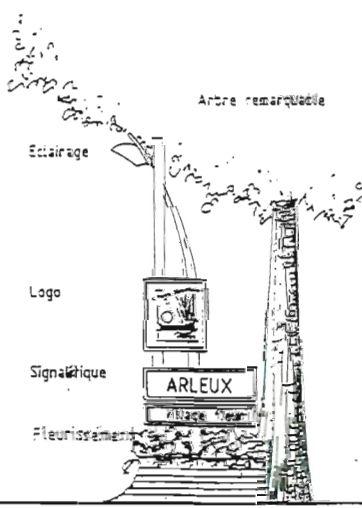
Les portes du village

Pour marquer la transition campagne-village et inciter les automobilistes à ralentir, il faut des aménagements suffisamment lisibles.

Ces aménagements doivent refléter la qualité du cadre de vie d'Arleux et visualiser la transition campagne/ville.

Ils doivent aussi refléter l'image spécifique à la vallée de la Sensée. Pour cela, il nous semble intéressant que toutes les communes du S.I.R.A. utilisent une composition similaire. Le modèle de base peut ensuite trouver des variantes suivant la localisation (vallée de vallée ou de plateau) ou une spécificité locale...

Le panneau d'entrée avec le nom de la commune est complété avec le logo "à votre Sensée!". Ils s'intègrent à une jardinière fleurie et à un éclairage adapté qui soulignent la traversée piétonne et l'entrée de la commune à la tombée du jour. Des arbres remarquables accentuent la perception de la composition.

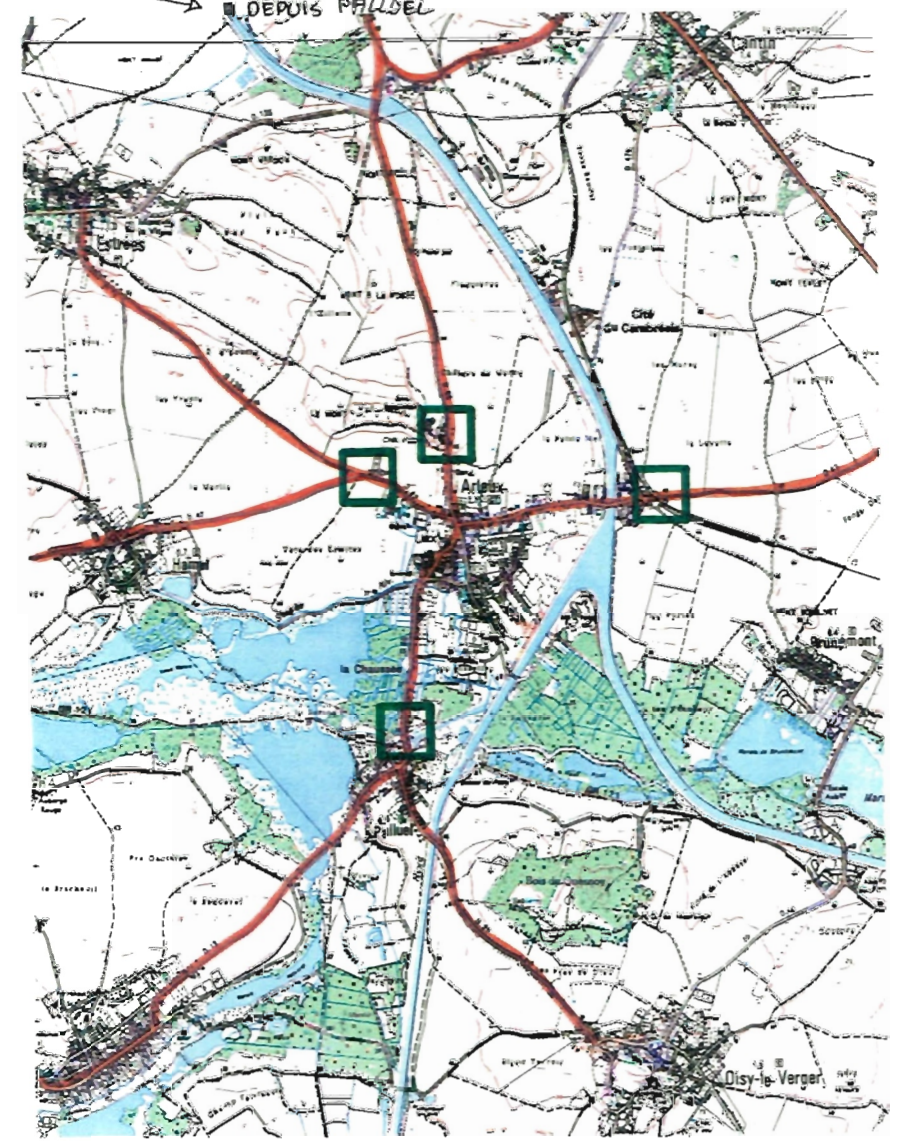


Marquage de la traversée piétonne Pavage Jardinière

ANALYSE PROPOSITIONS

NON PAS 3 ENTREES MAIS QUATRE :

- DEPUIS GOEULZIM
- DEPUIS BOGNICOURT
- DEPUIS HATEL
- DEPUIS PALUEL



LES ENTREES
L'ACTUALISATION 1997.



DEPUIS BUGNICOURT



DEPUIS GOEULZIN

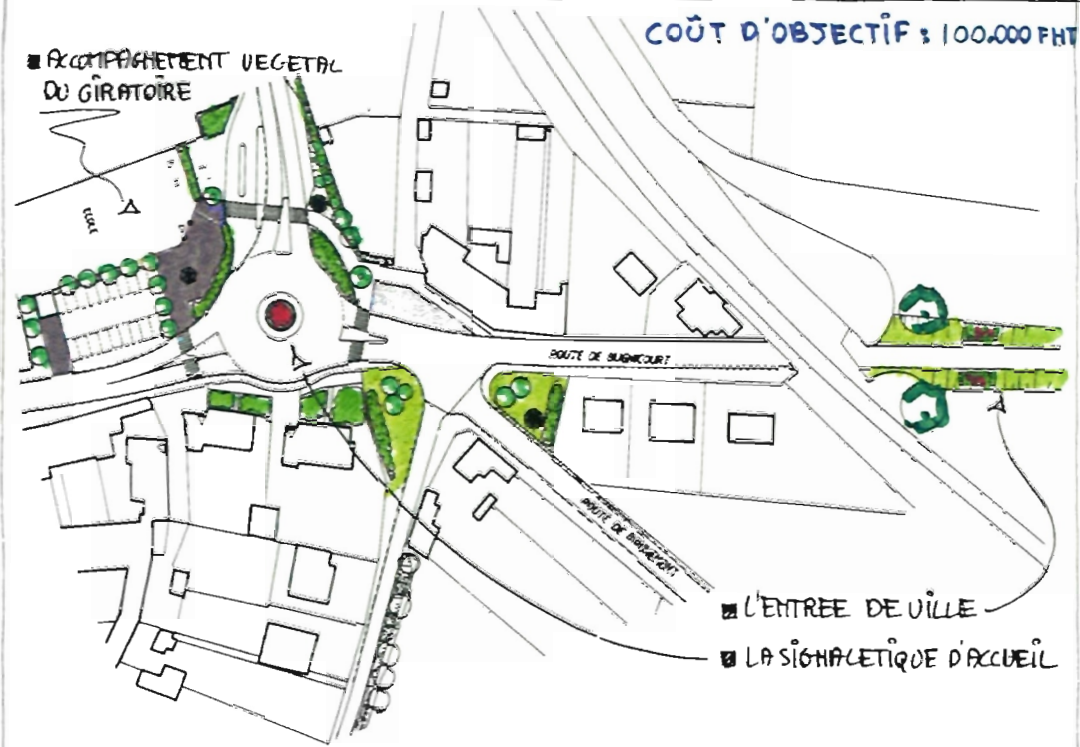
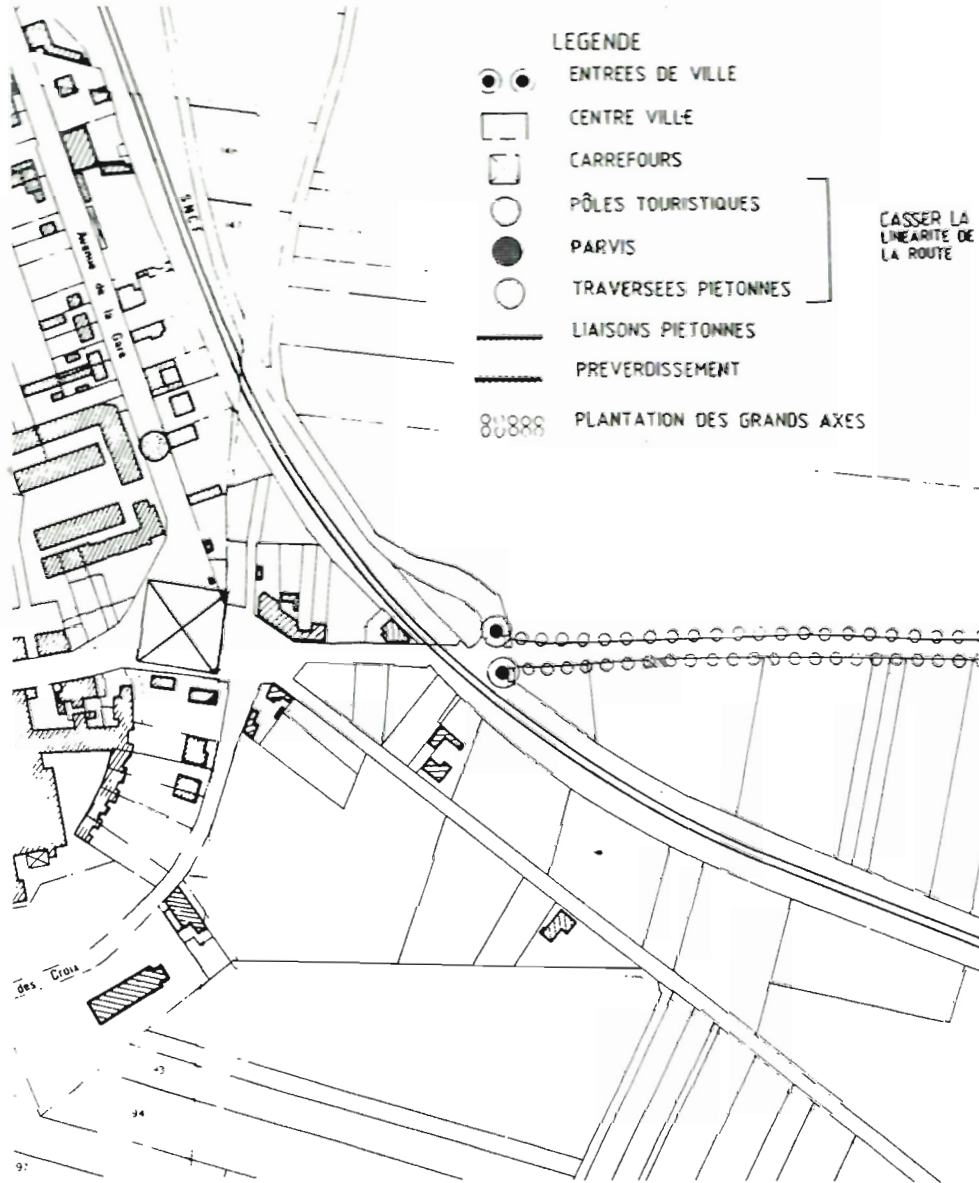


DEPUIS HAMEL

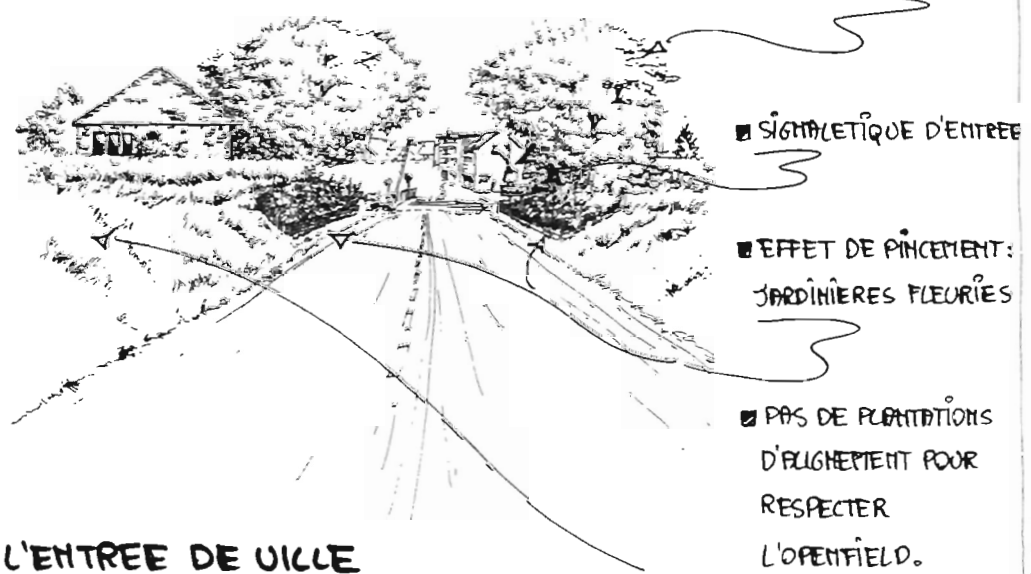


DEPUIS PALLUEL

Depuis Bugnicourt, l'entrée de la ville laisse perplexe. La compréhension du giratoire entre la RD 47 et la RD 47 b est difficile suite à l'absence de traitement des abords et un dessin très fonctionnel et routier au détriment du caractère urbain et piéton.

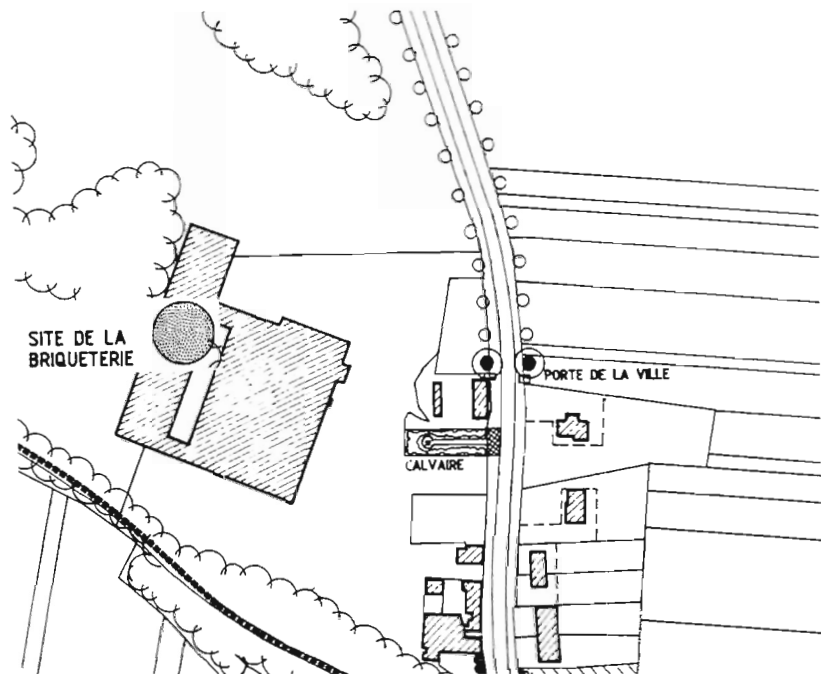
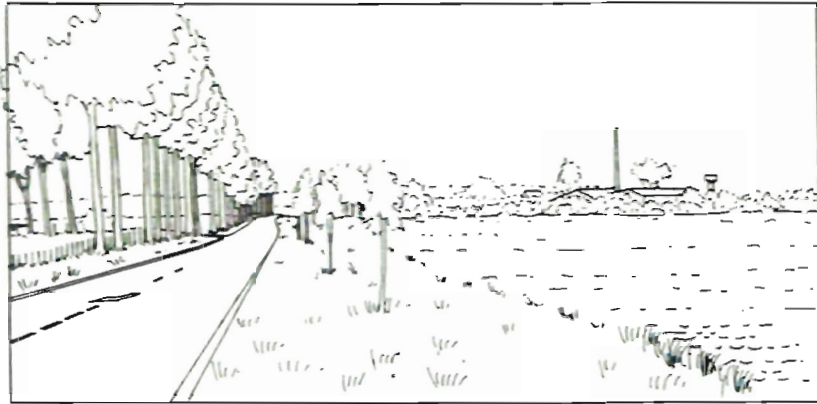


■ CREATION D'UN EFFET DE PORTE EN DOUBLANT LE SAULE EXISTANT



L'ETUDE GLOBALE DE 1993.

Depuis Goeulzin, le regard se focalise sur le site de la briqueterie dominé par une haute cheminée. Les terrains exploités en contrebas de la route offrent une image d'abandon. Le calvaire situé en haut d'un promontoire passe inaperçu (surtout en été avec les feuilles des arbres).



DEPUIS GOEULZIN

L'ACTUALISATION 1997.

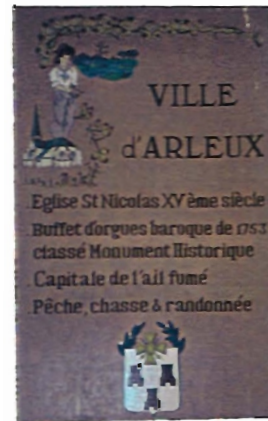
COÛT D'OBJECTIF : 80.000 FHT

▣ PAS DE PLANTATIONS DE FAÇON A RESPECTER L'OPENFIELD.

▣ DOURIR L'INTERIEUR DE LA COURBE

▣ APPUYER L'EXTERIEUR DE LA COURBE

▣ FLEURISSEMENT MAÇONNÉ



▣ SIGNALÉTIQUE D'ENTRÉE

CALVAIRE

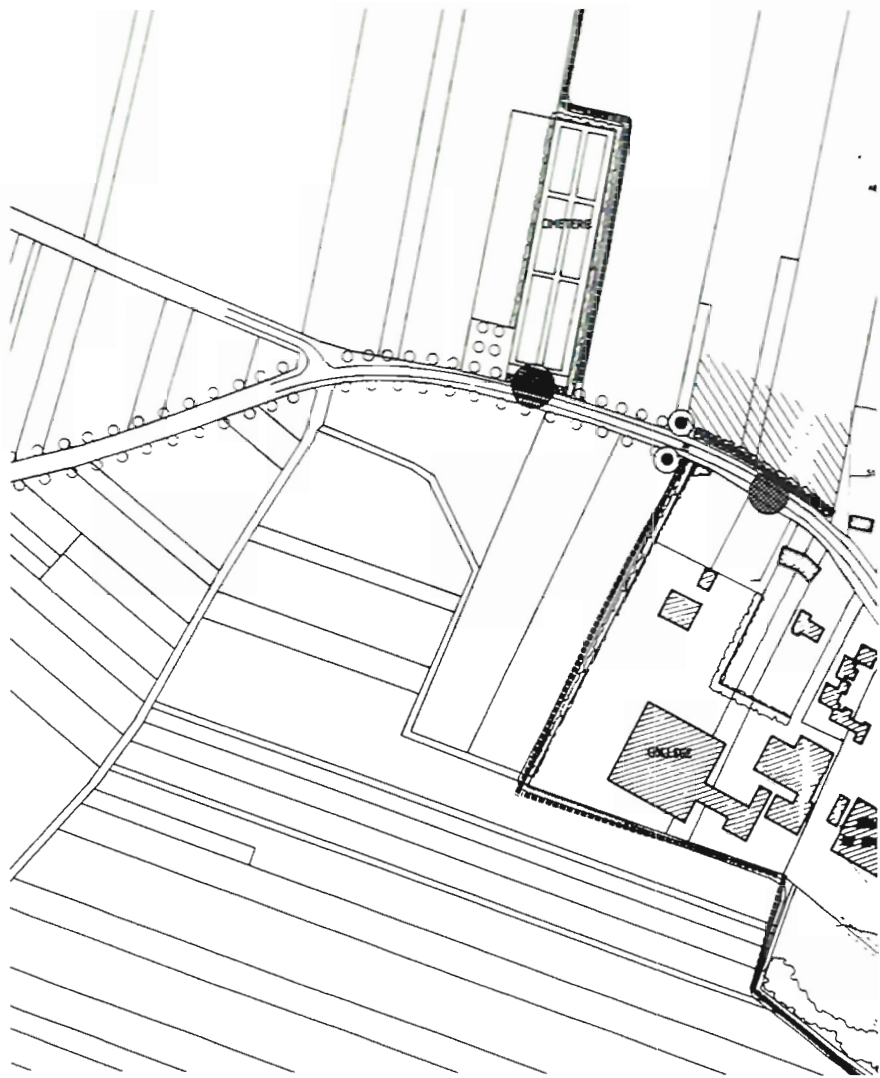
▣ FLEURISSEMENT

▣ SIGNALÉTIQUE

▣ ENGAZONNEMENT DE L'INTERIEUR DE LA COURBE

L'ETUDE GLOBALE DE 1993.

Depuis Hamel, le cimetière et la haie de conifères du collège accueillent le visiteur. L'absence de traitement significatif ne permet guère de les percevoir comme des éléments importants et l'urbanisation que d'un seul côté de la route nuit à la lecture de la transition campagne-village.



DEPUIS HAMIEL

L'ACTUALISATION 1997.

COUT D'OBJECTIF: 100.000 FHT

▣ APPUYER L'EXTERIEUR DE LA COURBE

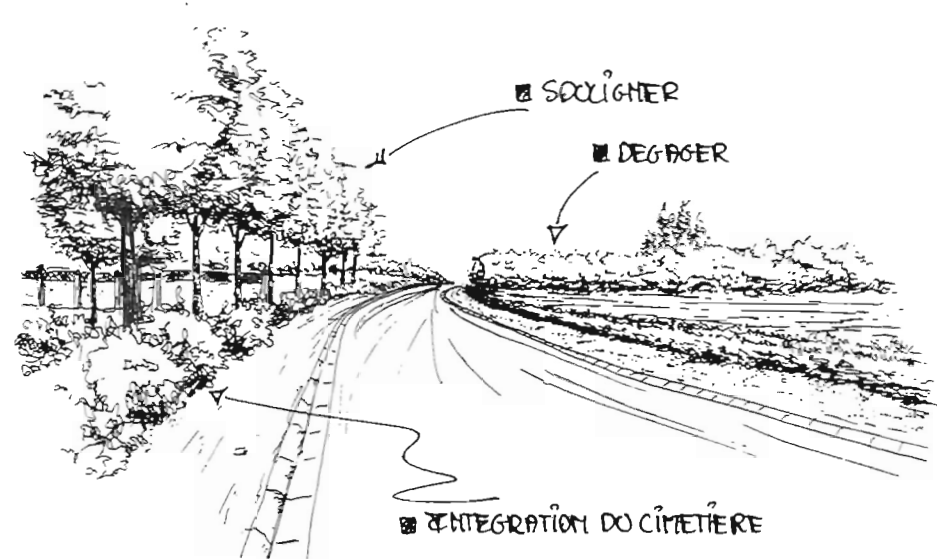
▣ DOUVRIER L'INTERIEUR



▣ SIGNALÉTIQUE D'ENTREE DE VILLE

▣ SOULIGNER

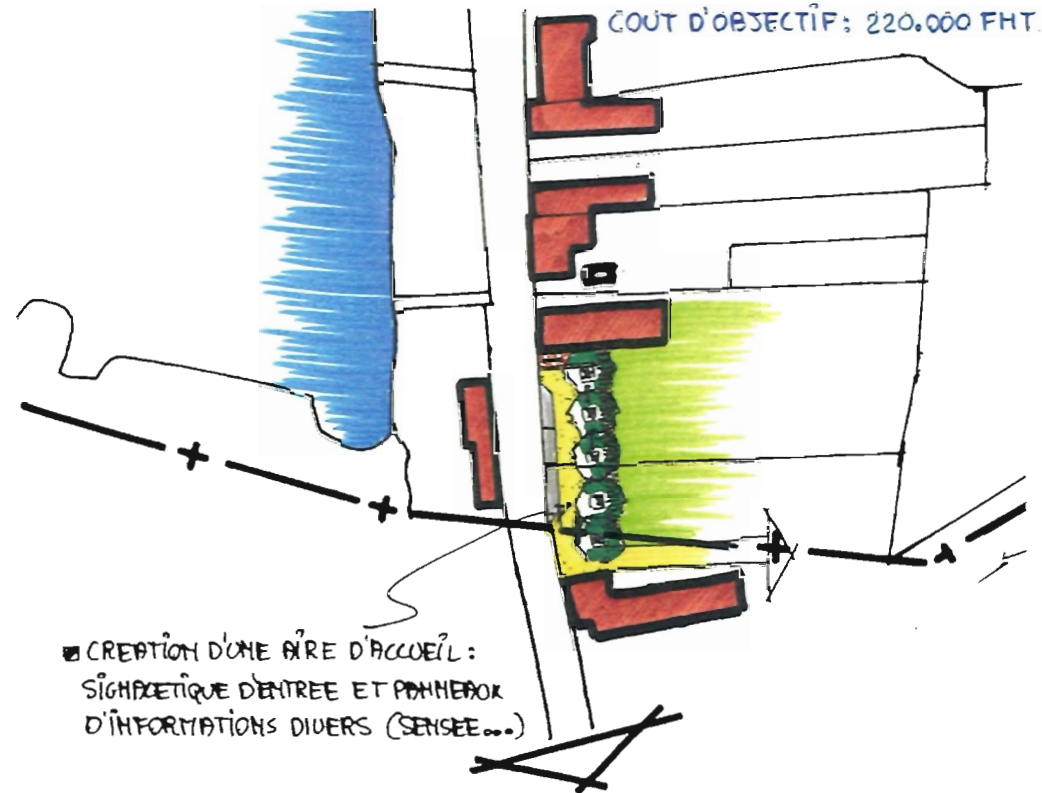
▣ DEGAGER



▣ REINTEGRATION DU CIMETIERE

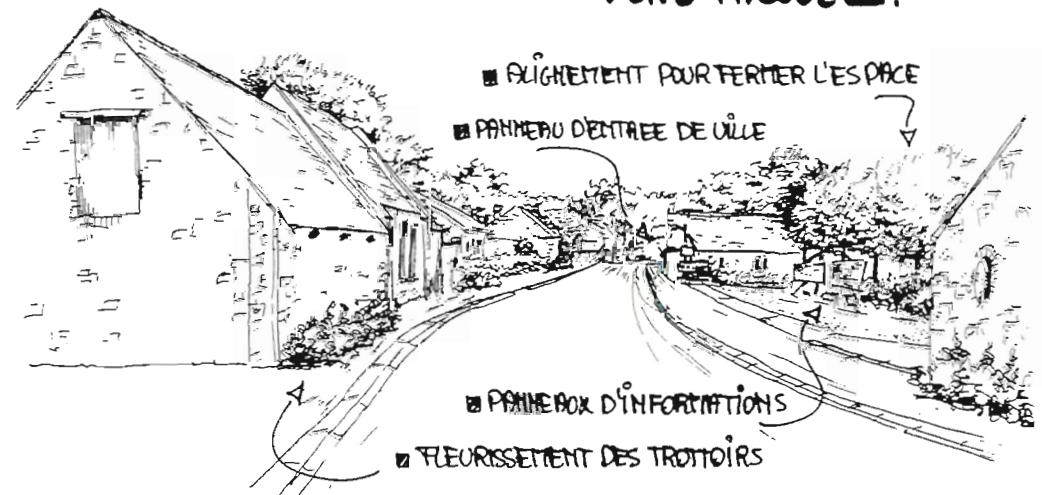
■ CETTE ENTREE N'A PAS ETE TRAITEE DANS L'ETUDE DE 1993

COUT D'OBJECTIF: 220.000 FHT.



■ CREATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL:
 SIGNE ETIQUETTE D'ENTREE ET PANNEAU
 D'INFORMATIONS DIVERS (SENSEE...)

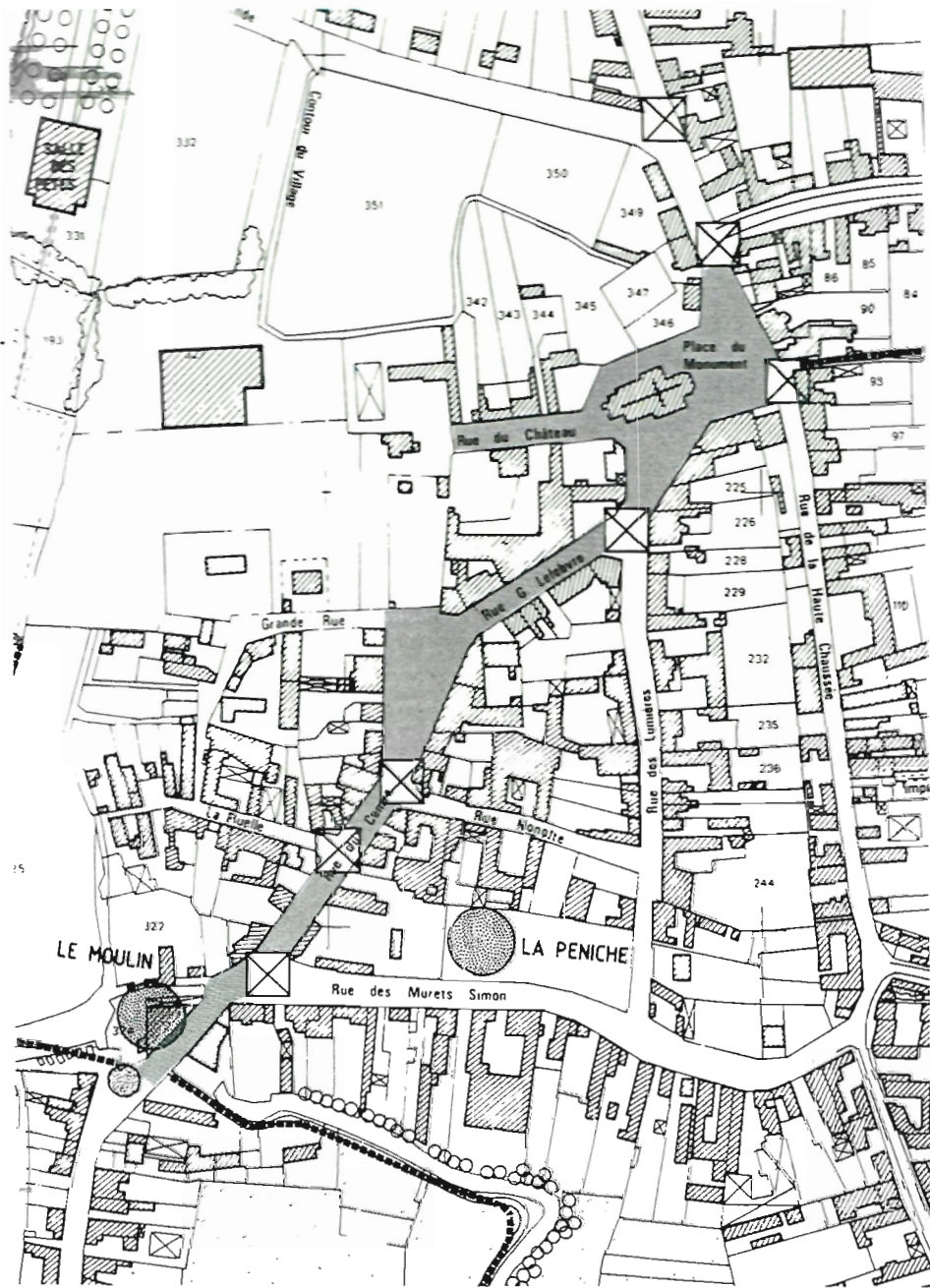
VERS PALLUEL.



■ ALIGNEMENT POUR FERMER L'ESPACE
 ■ PANNEAU D'ENTREE DE VILLE

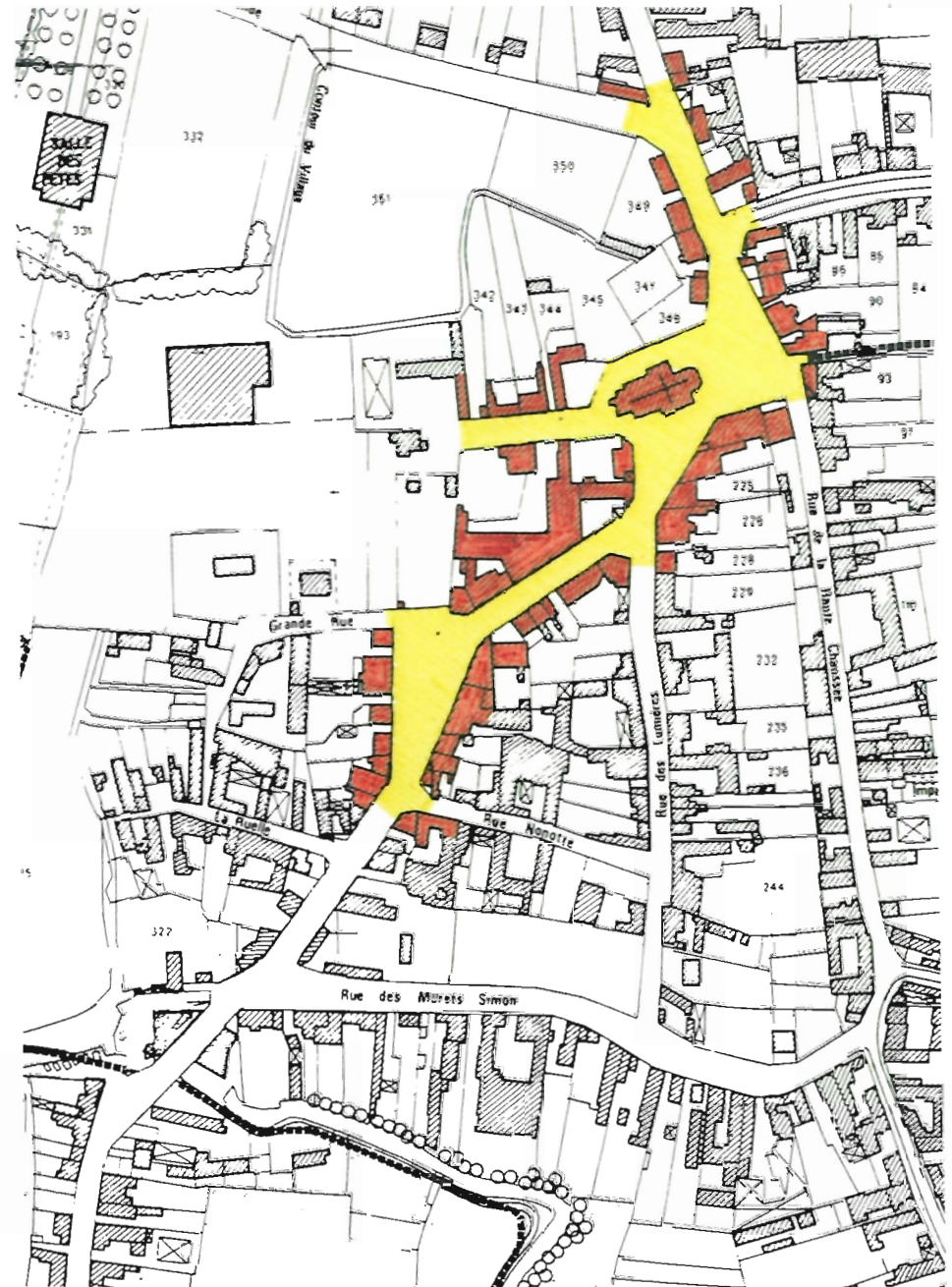
■ PANNEAU D'INFORMATIONS
 ■ FLEURISSEMENT DES TROTTOIRS

L'ETUDE GLOBALE DE 1993.



LE CENTRE-VILLAGE

L'ACTUALISATION 1997.



LE CENTRE-VILLAGE
L'ACTUALISATION 1997.



LA PLACE DE LA MAIRIE



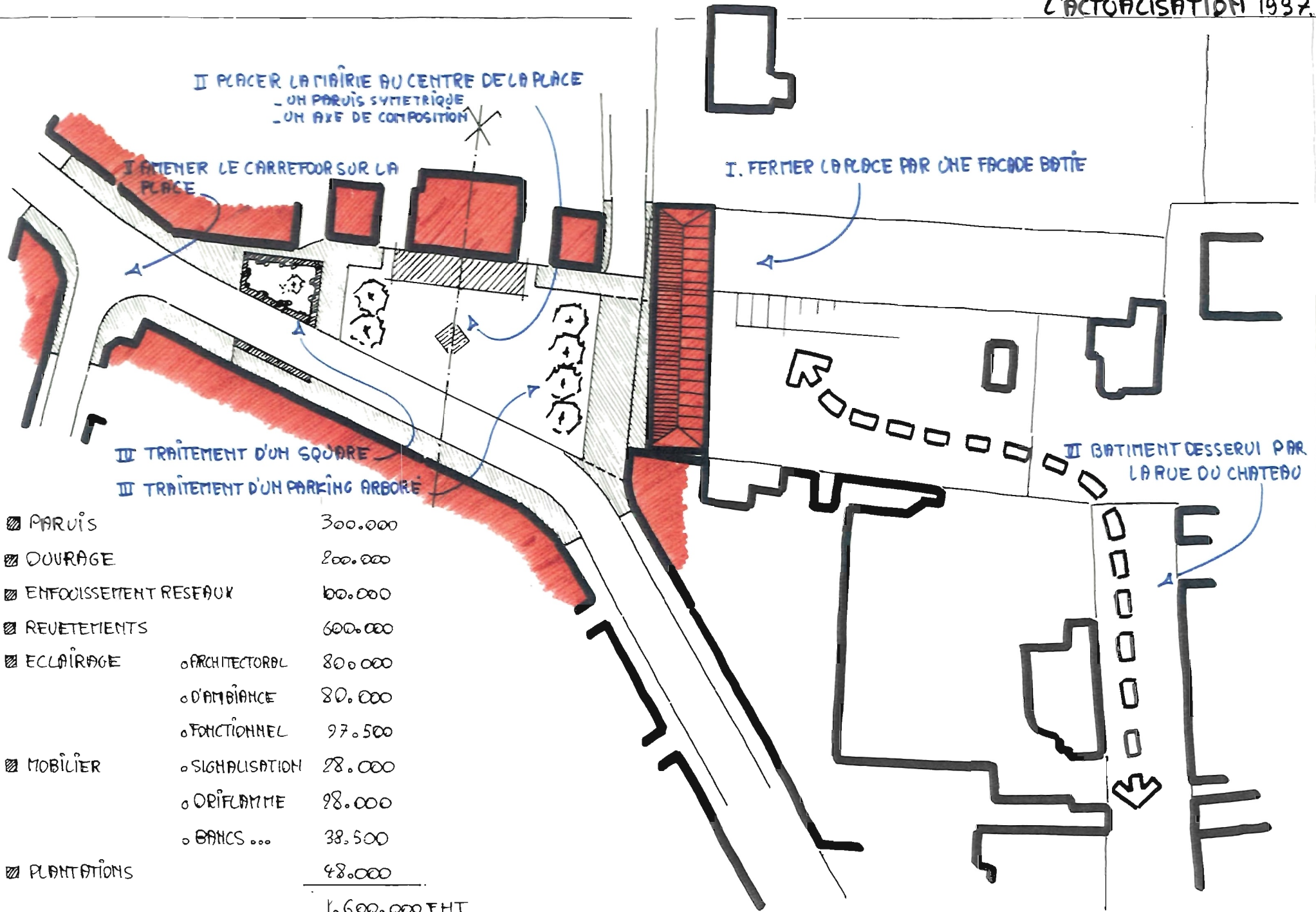
LA PLACE DU
MONUMENT



LES CARREFOURS

RESTRUCTURER LA PLACE DE LA MAIRIE

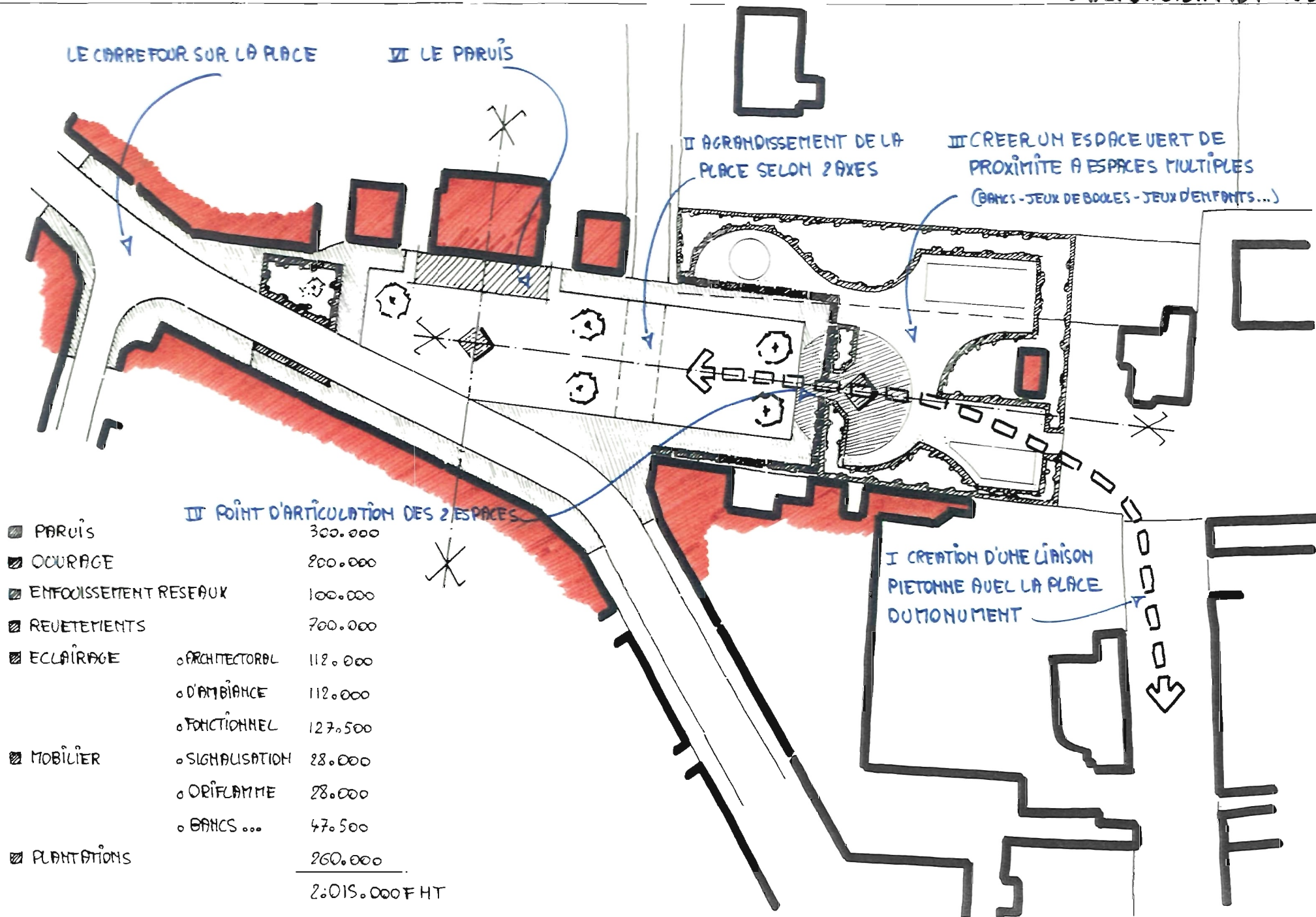
L'ACTUALISATION 1987.

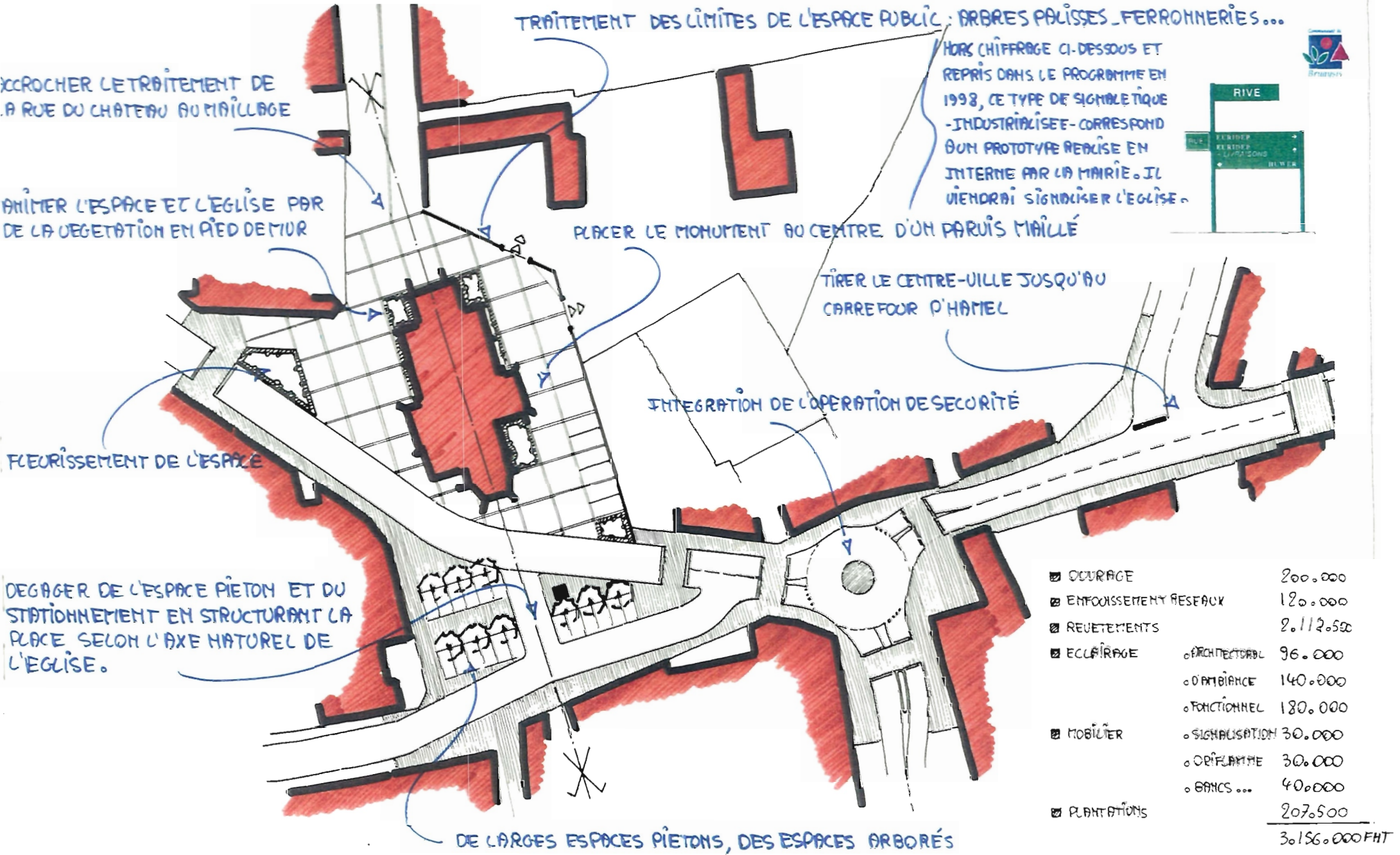


▣ PARVIS		300.000
▣ OUVRAGE		200.000
▣ ENFOUISSEMENT RESEAU		100.000
▣ REVETEMENTS		600.000
▣ ECLAIRAGE	o ARCHITECTORAL	80.000
	o D'AMBIANCE	80.000
	o FONCTIONNEL	97.500
	o SIGNALISATION	28.000
▣ MOBILIER	o ORIFLAMME	98.000
	o BANCS ...	38.500
	o PLANTATIONS	48.000
		<hr/>
		1.600.000 FHT

AGRANDIR LA PLACE ET CREER UN E.U. DE PROXIMITE

L'ACTUALISATION 1997.

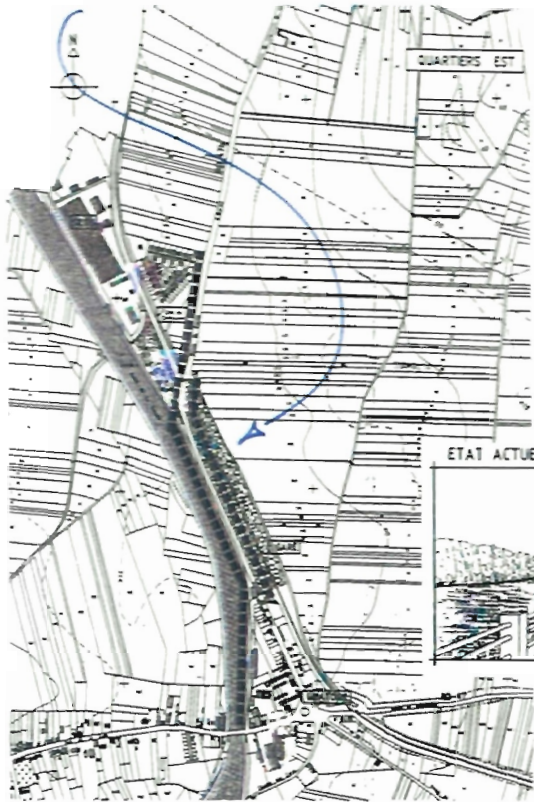




☑ COURAGE		200.000
☑ ENFOUSSEMENT RESEAU		120.000
☑ REVETEMENTS		2.112.500
☑ ECLAIRAGE	◦ ARCHITECTORAL	96.000
	◦ D'AMBIANCE	140.000
	◦ FONCTIONNEL	180.000
☑ MOBILIER	◦ SIGNALISATION	30.000
	◦ ORIFLAMME	30.000
	◦ BANCS ...	40.000
☑ PLANTATIONS		207.500
		<hr/>
		3.056.000 FHT

L'ETUDE GLOBALE DE 1993.

LIMITE D'INTERVENTION



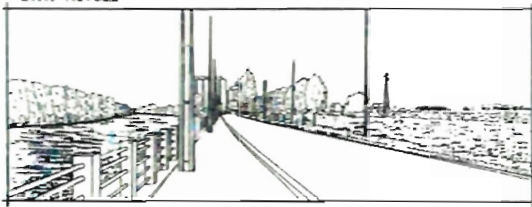
Abords du canal

L'ensemble des aménagements proposés concerne des terrains appartenant aux voies navigables. Il ne s'agit par conséquent que d'esquisses qui ne pourront se concrétiser qu'avec accord des services compétents.

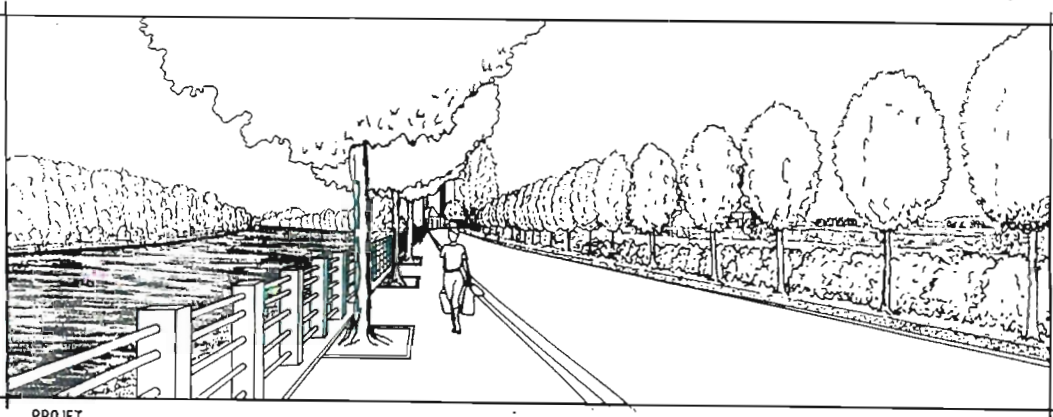
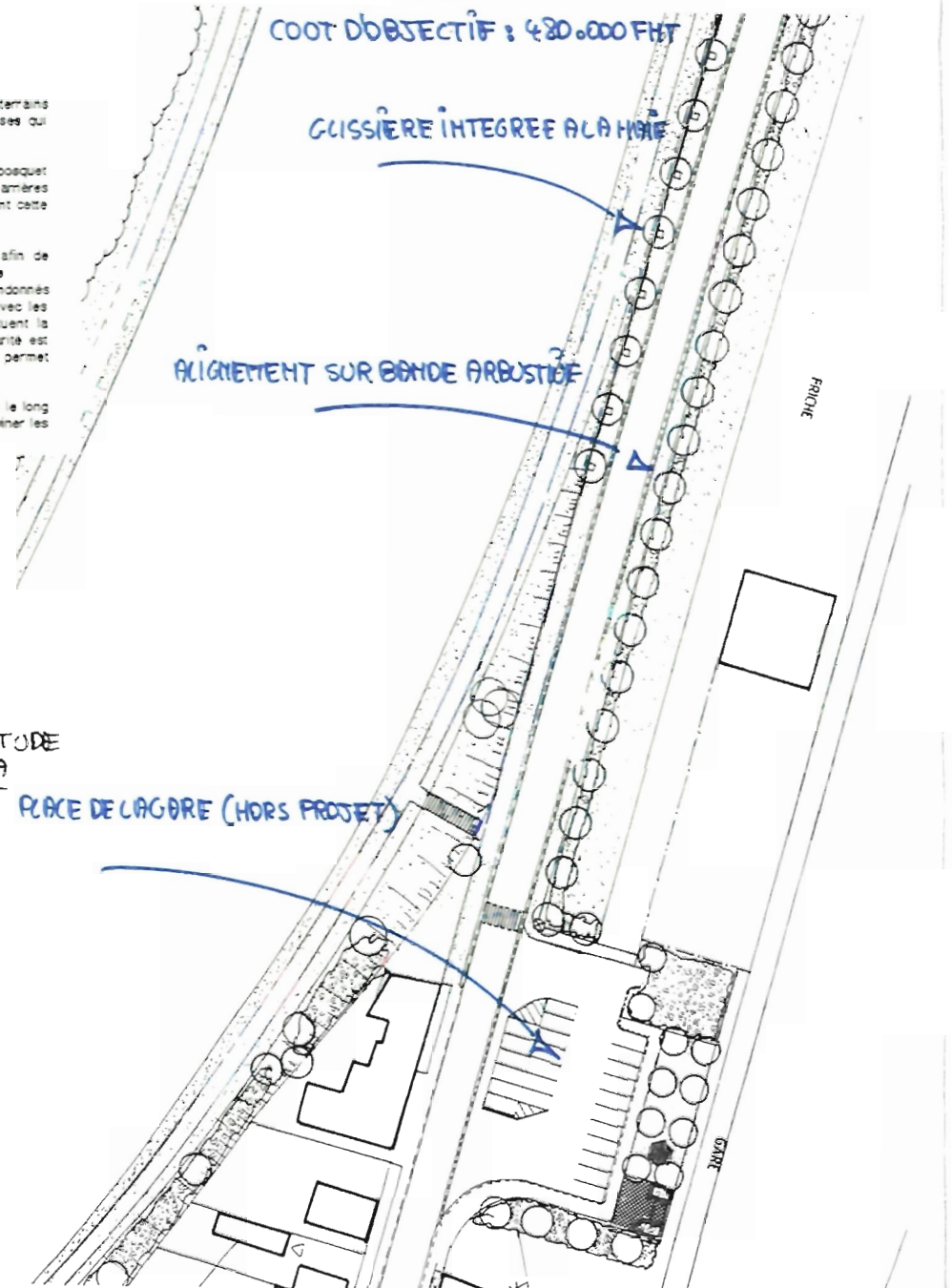
Des plantations composées d'espèces régionales plantées en bosquet dissimulent les éléments défectifs : hangars plus ou moins bien entretenus, arrière de jardins... (Profil 1). Lorsque la berge est haute, des arbres tiges soulignent cette rupture et cadrent la promenade (profil 2).

Des ouvertures sont préservées le long des axes routiers afin de préserver la perception du canal. Des arbres tiges agrémentent la promenade (profil 3). Côte friche SNCF, arbres et arbustes dissimulent les terrains abandonnés et orientent le regard vers le canal. Ces plantations renforcent les liens avec les quartiers excéntrés (cité du Cambresis) régulièrement des bancs ponctuent la promenade. Avant d'arriver place de la gare (profil 4), la glissière de sécurité est intégrée à une haie basse. La traversée piétonne est soulignée. Elle permet d'accéder aux berges grâce à un escalier rustique.

A proximité du pont, les plantations sont plus civilisées comme le long de la route et du canal (profil 3). La transparence entre les arbres laisse deviner les habitations et les entreprises (garage).



LE PROJET D'AMENAGEMENT DES ABORDS DU CANAL A VANT ETE TRAITÉ AU 1/500° DANS L'ETUDE DE 1993, LE PROJET N'EST PAS, A CE STADE, A PRECISER. LES PROPOSITIONS FAITES SONT DONC INTEGRALLEMENT RESPECTÉES ICI.



NOTE COMPLEMENTAIRE

A L'ETUDE DES ENTREES DE VILLE ET DU CENTRE-VILLAGE

Présentation du programme pluriannuel:

■ 1998

● Parc des Biselles	480.000,00 FR HT
● Signalétique du parc, le l'Eglise et de l'entrée depuis Douai	40.000,00 FR HT
● Entrée depuis Douai	80.000,00 FR HT

Coût prévisionnel: 600.000,00 FR HT

■ 1999

● Entrée depuis Hamel	100.000,00 FR HT
● Parvis de la Place de la Mairie	300.000,00 FR HT

Coût prévisionnel: 400.000,00 FR HT

■ 2000

● Entrée depuis Palluel	220.000,00 FR HT
● Entrée depuis Bugnicourt	100.000,00 FR HT
● Route de Cantin (abords du canal)	180.000,00 FR HT

Coût prévisionnel: 550.000,00 FR HT

■ 2001

● Plantations et mobiliers de la place de la Mairie (scénario 1)	142.500,00 FR HT
● Plantations et mobiliers de la place du monument	307.500,00 FR HT

Coût prévisionnel: 450.000,00 FR HT